

VANNES

MAG

Magazine d'information de la Ville de Vannes • JANVIER / FÉVRIER 2022

#132



NOUVEAU SITE

MAIRIE-VANNES.FR
FLASHÉZ-MOI



www.mairie-vannes.fr

SOMMAIRE

revoir. _____ 4

Delacroix, inspirateur d'une fresque à Ménémur. L'homme à Geneviève Assé. 120 élèves chantent pour Miossec.

rencontrer. _____ 6

Medzi-O, le mangaka vannetais.

surfer. _____ 8

Quoi de neuf sur les réseaux sociaux de la Ville de Vannes ?

agir. _____ 9

La gestion et l'animation du Hangar confiée à Tren Lab. Les vœux du maire pour 2022. Les orientations du budget 2022.

entreprendre. _____ 19

L'entreprise vannetaise Medaviz, fer de lance de la télé-médecine.

découvrir. _____ 20

La chapelle Saint-Yves : joyau patrimonial.

consom'agir. _____ 24

Un simulateur pour calculer son empreinte carbone.

participer. _____ 24

Le Feder, Fonds européen de développement régional.

comprendre. _____ 25

Le nouveau site Internet de la Ville de Vannes.

contribuer. _____ 29

Vannes Relais, un tremplin vers l'emploi

habiter. _____ 30

La rubrique des infos services et des infos pratiques.

expressions politiques. _____ 36

La page d'expression des groupes non majoritaires.

sortir. _____ 37

L'agenda des sorties à Vannes : culture, sport, loisirs...

lire. _____ 43

Le choix des médiathèques municipales.

retracer. _____ 44

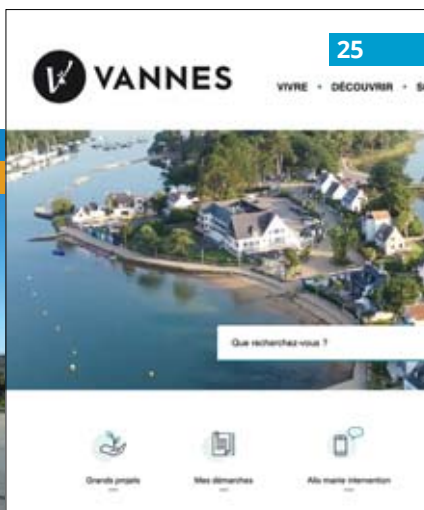
La Halle aux grains, place de la République.

cuisiner. _____ 46

Une recette savoureuse du restaurant Hoya.



9



25

CONTACTER LE MAIRE

PAR COURRIER :

M. le maire - Hôtel de ville
BP 509 - 56019 Vannes CEDEX

PAR MAIL :

contact@mairie-vannes.fr



Plus de photos et de vidéos sur www.mairie-vannes.fr et/ou les réseaux sociaux.



VANNES MAG SUR CD AUDIO

L'Association des donateurs de voix - Bibliothèque sonore de Vannes - réalise une **version sonore du magazine municipal**. Tous les textes sont lus à haute voix par les bénévoles de l'association et enregistrés sur CD audio. Ce service, gratuit, est assuré à l'intention des personnes aveugles ou malvoyantes. Des copies sur CD de chaque enregistrement sont réalisées sur demande. Renseignements au **02 97 47 04 18**.

VILLE DE VANNES

02 97 01 60 00

contact@mairie-vannes.fr

40



La chapelle Saint-Yves sera inaugurée les 22 et 23 janvier prochains.

SOUS LE SIGNE DE SAINT-YVES

Nous passions devant sans la voir depuis 30 ans, et désormais nous ne voyons plus que cette magnifique restauration ! 2022 démarre pour Vannes sous le signe du Saint Patron des Bretons, avec la réouverture de la Chapelle Saint-Yves au public. Encore impensable il y a quelques années, la rénovation de cet édifice traduit notre attachement à notre patrimoine, à notre histoire collective, à l'héritage que nous laisserons à nos enfants. Merci aux donateurs, privés et publics, qui ont rendu ce miracle vannetais possible, porteur et inspirant pour notre ville !



David Robo

Maire de Vannes / Maer Gwened

Vannes continuera de faire front face à la crise sanitaire, grâce aux forces vives de notre territoire sur lesquelles nous sommes fiers de pouvoir compter. Pour la 22^e année consécutive, les taux d'imposition seront inchangés en faveur de votre pouvoir d'achat. Notre gestion rigoureuse des deniers publics nous permettra pour autant de réaliser 26 millions d'euros d'investissement, au plus près de chez vous.

Notre priorité sera de consolider les services aux familles : extension des crèches municipales des Capucines et Tohannic, de nouveaux poumons verts en cœur de ville sur la future promenade de la Rabine, devant le Palais des Arts, l'engazonnement des cours d'école, l'interdiction de fumer devant les écoles, l'expérimentation de rues scolaires pour sécuriser les entrées et sorties.

Enfin, vous découvrirez le nouveau site internet de la Ville, plus intuitif, plus moderne, vous permettant d'être toujours mieux informés et de favoriser vos démarches en ligne.

Très belle année à vous, à vos familles, à vos enfants. Restons plus que jamais civiques pour la vaccination. Prenez soin de vous. ●

EDAN AROUEZ SANT IWAN

A-c'houde 30 vlez e tremenemp dirak hep teurel meiz, ha bremañ ne welomp mui namet ar renevezadenn hollgaer-se ! 2022 a gomañso e Gwened edan arouez sant patrom ar Vretoned get addigoradur ar Chapel Sant Iwan d'an holl. Renevadenn ar savadur-se a grede dimp e oa dibosupl un nebeud blezadoù zo c'hoazh a ziskouez hor c'harantez evit hor glad, evit hon istoer stroll, evit an hêrezh a lezimp get hor bugale. Trugarez d'an donezhonourion, prevez ha publik, rak gras dezhe emañ daet ar burzhud gwenedat-se da vout gwir, lañsus hag awenus evit hor c'hêr !

E Gwened e kendalc'himp da zerc'hel penn doc'h an enkadenn ye'chedel, gras da dud oberiant hor c'humun. Stad zo ennomp pa c'hellomp kontiñ arne. Evit an 22vet blez doc'htu e chomo digemm ar feurioù telliñ evit mad ho kalloud preñiñ. Dre an arbenn m'emañ meret strizh an argant publik e c'hellimp neoazh postiñ 26 milion a euroioù evit raktresoù an tostañ ar gwellañ deoc'h.

Krefivaat ar servijoù d'ar familhoù eo an dra gentañ ha vo graet genimp : brasaat magourioù-kêr ar C'habusin ha Tohanig, kempenn daou dachad glas e kreizig-kreiz kêr, ar bourmenadenn nevez ar Rabin ha dirak Palez an Arzoù, lakat ar porzhioù-skol edan leton, difenn butuniñ dirak ar skolioù, arnodiñ straedoù skol evit suraat ar monedoneoù.

Evit achuiñ e c'hellot gober anavedigezh get lec'hienn internet nevez an Ti-kêr, splannoç'h ha modernoc'h. Geti e vehet kelaouet gwell bepred ha sikouret da gas ho tifraeoù da benn enlinenn.

Blezad laouen deoc'h, d'ho familh, d'ho pugale.

Chomomp, muioc'h evit biskoazh, keodedourion emskiantek evit ar vaksinadur. Grit mat àr ho tro. ●



VANNES MAG. MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE VANNES. Directeur de la publication : David Robo, maire de Vannes. **Siège :** Hôtel de Ville - Direction de la communication, pl. Maurice Marchais - Vannes - 02 97 01 60 30. **Rédaction et mise en pages :** Marc Gallic. **Collaboration rédactionnelle :** Loïc Berthy (pigiste). **Collaboration mise en pages :** Colette & Co. **Photographies :** François Le Divenah (sauf mentions contraires). **Illustration de couverture :** Service Vannes Mag / Ville de Vannes. **Conception de la maquette :** Dynamo +. **Flashage :** Photext, Vannes. **Impression :** Imaye Graphic - Laval (53). **Tirage :** 41 850 exemplaires. **Parution :** semaine 02 (du 10 au 14 janvier 2021). **Dépôt légal :** janvier 2022 - ISSN 1260-4186. **Prochaine diffusion (n° 133) :** semaine 10 (du 7 au 11 mars 2022). Ce magazine est imprimé sur un papier produit à partir de bois issus de forêts gérées durablement.

DELACROIX, INSPIRATEUR D'UNE FRESQUE

MURALE À MÉNIMUR

Cette grande fresque murale qui mesure 11 mètres de haut sur 9 mètres de large, a été réalisée en octobre dernier sur le pignon d'un immeuble HLM du quartier de Ménimur, à l'angle des rues Eugène Delacroix et Auguste Renoir. Elle a été réalisée en une semaine, du 5 au 11 octobre, par Michel Boudib, un artiste peintre de Lanhélin, près de Combourg en Ille-et-Vilaine. C'est le conseil citoyen de Ménimur qui est à l'origine de cette première fresque géante qui rend hommage à l'un des nombreux peintres célèbres qui ont donné leur nom à de nombreuses rues du quartier. La fresque de Michel Boudib, financée par l'État, la Ville et Vannes Golfe Habitat, est inspirée d'une œuvre de Delacroix intitulée *La Paix vient consoler les hommes et leur ramène l'Abondance*.



UNE JOURNÉE BLEUE AU MUSÉE

EN HOMMAGE À GENEVIÈVE ASSE

La Ville de Vannes a rendu hommage, dimanche 5 décembre à l'artiste peintre GenevièveASSE, native de Vannes, qui nous a quittés le 11 août dernier à l'âge de 98 ans. Une journée spéciale, placée sous le signe du bleu qu'elle aimait tant, lui a été dédiée au musée des beaux-arts, La Cohue où de nombreux temps forts se sont succédé de 10 h 30 à 18 h, comme cet atelier de gymnastique chinoise devant les œuvres de l'artiste (photo ci-contre). Le maire de Vannes, David Robo, a confirmé lors de cet hommage que le futur musée des beaux-arts de Vannes, qui ouvrira en 2025 au Château de l'Hermine, consacrera un espace majeur à l'œuvre de cette artiste qui fut aussi une grande Résistante.



LA CHAM DU COLLÈGE SAINT-EXUPÉRY ENREGISTRE POUR MIOSSEC

120 élèves de la classe à horaire aménagée instrumentale (Cham) du collège Saint-Exupéry et du Conservatoire ont enregistré, le 25 novembre aux Ateliers artistiques de Ménémur, une partition vocale pour Miossec. Les chœurs, enregistrés sous la direction de leur prof de musique, Mickaël Plihon, par le studio vannetais Transversal, seront partie intégrante d'une chanson intitulée « Sur la peau », interprétée par Miossec et composée par Dominique A. Ce titre fait partie d'un album en hommage au musicien Matthieu Ballet décédé en 2019 des suites d'un cancer de la peau. Le disque, intitulé *Le mélomane malin*, sortira cette année. Les bénéfices de sa vente iront à la recherche médicale sur le mélanome.



rencontrer.

MEHDI NAILI dit MEDZI-O

LE MANGAKA VANNETAIS RÊVE

D'ÊTRE ÉDITÉ AU JAPON

Mehdi Naili, ou Medzi-O de son nom d'artiste, a une quête absolue. Dessinateur de mangas, il a pour ambition d'être édité au Japon, dont il maîtrise la langue et où il compte retourner pour la troisième fois en 2023. Il est aussi l'un des piliers du salon Japan Vannes Matsuri.

Le Japan Vannes Matsuri, c'est LE salon des amoureux de la culture nipponne. Sa troisième édition a attiré des milliers de visiteurs fin octobre au parc Chorus. Et Mehdi Naili, alias Medzi-O de son nom de mangaka, y était. Comment aurait-il pu en être autrement ? C'est lui l'auteur de l'affiche du festival. C'est lui aussi qui, assez naturellement, pilotait le pôle mangas de la manifestation. Les mangas, pour ce jeune homme de 27 ans, c'est une passion vieille de presque 20 ans maintenant. « J'ai découvert les mangas à la maison de quartier de Rohan quand j'avais 10 ans. J'ai rapidement commencé à recopier les dessins ». Sa rencontre avec Dominique Jouan, un graffeur et artiste peintre, va être déterminante. A 18 ans, alors que le garçon se destine à devenir avocat, qu'il a la fac de droit en ligne de mire, le décès de son père va tout changer. « J'ai eu un déclic. Je

« Deux séjours au Japon »

me suis dit qu'il fallait vraiment m'orienter vers ma passion : les mangas ». « Dom », comme il l'appelle, va l'aider à préparer le concours d'entrée de l'école Pivaut de Nantes, « une école d'art appliquée en dessin narratif ». Encore faut-il pouvoir payer les 4 000 € que coûte l'inscription. Très volontaire, le Vannetais enchaîne pendant un an les petits boulots pour économiser. « C'était en 2012. Je me suis senti très vivant à cette époque, parce que

je m'investissais à fond pour réaliser mon rêve ». Mehdi Naili se met à apprendre le japonais, seul. Une heure par jour, puis deux. En 2015, c'est le grand saut. Il s'envole pour deux semaines au pays du Soleil levant. Il y restera six mois. « Je suis allé présenter mes dessins à la maison d'édition Shūeisha, une référence incontournable. C'est celle qui édite des mangas comme One Piece et Naruto ». Deux mangas qui relèvent du genre Shonen, celui qu'affectionne le plus Medzi-O. « Ce sont des histoires légères, avec des aventures héroïques. On n'est pas dans la tourmente ». Rentré en France, il travaille à corps perdu sa technique de dessin, et passe 4 heures par jour à apprendre le japonais. Ce qui change, maintenant, c'est que Mehdi Naili vit de son art. Il donne des cours de dessins académiques et de mangas. Mais son objectif ne varie pas. Retourné une deuxième fois au Japon en 2017, il y a gagné un prix d'honneur à un concours international. Il compte bien y aller de nouveau. « Je pense que je serai prêt en 2023 », dit-il avec une grande humilité. « Être édité au Japon pour moi, j'imagine que c'est l'équivalent de jouer en NBA pour un basketteur français. J'espère enfin pouvoir signer ce contrat ». Cela ne l'empêche pas d'avancer ici et maintenant. Mehdi-O a signé avec la maison d'édition parisienne Sodi-Art. Son livre d'apprentissage de dessins « Objectif mangaka » sortira en janvier. Et il pense voir son premier vrai manga publié en France dans la foulée. ●

surfer.

SITE INTERNET, FACEBOOK, INSTAGRAM, TWITTER

RETROUVEZ LA VILLE DE VANNES

SUR LE WEB ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

Voici ce que vous allez découvrir prochainement sur le site et les réseaux sociaux de la Ville de Vannes.

Vannes Photo Festival. En prélude à la prochaine édition qui aura lieu du 9 avril au 29 mai, la Ville vous invite, sur le compte Facebook dédié à cet événement (facebook.com/vannesphotosfestival), à faire la connaissance de Didier Romanetto, membre du comité citoyen associé à la programmation de l'édition 2022. Vannes Photo Festival est aussi à suivre sur Instagram (vannes.photos.festival) et sur le site de l'événement (www.vannesphotosfestival.fr).

Éducation artistique et culturelle. De nouvelles vidéos sur Facebook Vannes et sur le site de la Ville (www.mairie-vannes.fr) vous feront découvrir le tra-



vail passionnant de découverte et d'expérimentation des arts plastiques dans les écoles vannetaises, dans le cadre de ce programme pédagogique mis en place par l'Éducation nationale.

Expositions. Des interviews pour accompagner ou compléter les visites des expositions Geneviève de Wouilt au musée des beaux-arts, La Cohue (place Saint-Pierre) et Franco Fontana, au Kiosque (esplanade Simone Veil). ●



PÉDAGOGIE

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE A L'ÉCOLE

Depuis 2018, les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture développent ensemble un plan d'actions centré sur l'éducation artistique et culturelle (EAC) qui a pour but de permettre à tous les élèves de bénéficier d'un parcours de qualité dans ce domaine. L'EAC, à laquelle la Ville de Vannes est étroitement associée, a pour objectif d'encourager la participation des scolaires à la vie artistique et culturelle par l'acquisition de connaissances et de pratiques, un rapport direct aux œuvres et des rencontres avec des artistes

et professionnels de la culture. A Vannes, pendant l'année scolaire 2021-2022, des projets expérimentaux sont proposés à ce titre par la Ville et la Communauté d'agglomération GMVA aux élèves de CM1-CM2 des écoles situées dans les quartiers prioritaires de la Politique de la ville (Ménimur et Kercado). Pour découvrir ce qui est réalisé dans le cadre de cette démarche, rendez-vous sur les réseaux sociaux de la Ville (Facebook) et sur la rubrique "Vidéos" du nouveau site www.mairie-vannes.fr (bas de la page d'accueil). ●



agir.

Le collectif Tren Lab, composé d'acteurs locaux investis dans la vie économique et culturelle de Vannes et de l'agglomération, a été choisi, le 13 décembre dernier par le conseil municipal, sur proposition du jury de concours, pour assurer la gestion autonome et l'animation du futur Hangar culturel du quartier Nord-Gare. Ouverture prévue en 2023.

CULTURE

ASSISES DE LA CULTURE : CONCERTATION

EN LIGNE SUR WWW.JEPARTICIPE.VANNES.FR

À l'image des Assises du sport, qu'elle a déjà organisées à deux reprises (en 2013 et 2016) et qui seront de retour à l'automne prochain, la Ville de Vannes

organisera le samedi 30 avril 2022 ses premières Assises de la culture. Ce nouveau rendez-vous a pour but d'établir des échanges entre les nombreux acteurs publics et privés du secteur culturel de Vannes et de son agglomération et d'associer le grand public à un état des lieux de l'offre, des pratiques et des attentes en la matière.

En prélude à la journée du 30 avril et aux débats, tables rondes et autres interventions qui l'animeront, la Ville de Vannes invite les Vannetaises et les Vannetais de tous âges à donner leur avis sur l'offre culturelle locale sous la forme d'un questionnaire à renseigner en ligne sur la plateforme www.jeparticipe.vannes.fr

● **Donnez votre avis, de la fin janvier à la fin février, sur www.jeparticipe.vannes.fr.** ●

CULTURE

EX-LOCAUX DE LA DDE : UN NOUVEAU PROJET SUCCÉDERA PROCHAINEMENT À CELUI DU DÉDALE

L'aventure artistique Dédale s'arrête début 2022, après un succès formidable qui a fait entrer Vannes dans la cour des grands en matière de street art et a attiré plus de 70 000 visiteurs dans les anciens locaux de la DDE, sur la rive gauche. Comme l'association l'Art Prend la Rue, qui a porté ce beau projet de bout en bout avec le soutien de la Ville, ne renouvelle pas la convention d'occupation du bâtiment, la Ville de Vannes, propriétaire des lieux, a lancé un nouvel appel à projets pour son exploitation, dont la clôture était fixée au 31 décembre dernier.

Ce projet consiste, dans la continuité de Dédale et « dans l'attente de la mise en œuvre du projet d'aménagement de la rive gauche du port » à « prolonger la dynamique culturelle de ce tiers lieu » pour une durée de deux ans non renouvelables. « Les 3 500 m² du bâtiment devront être dédiés à une activité culturelle et un lieu de bar et petite restauration au rez-de-chaussée », indique-t-on en mairie. La Ville souhaite, à travers ce projet de transition, « encourager la création artistique, les talents locaux, tout en veillant à la diffusion des œuvres auprès du plus grand nombre, dans un esprit fédérateur et innovant. » Les porteurs de projets, comme ceux du futur Hangar de la rue de Strasbourg (voir page ci-contre), « devront assurer l'exploitation économique et culturelle du site et reverser une redevance d'occupation à la Ville. » La sélection du projet lauréat aura lieu en ce mois de janvier 2022. ●



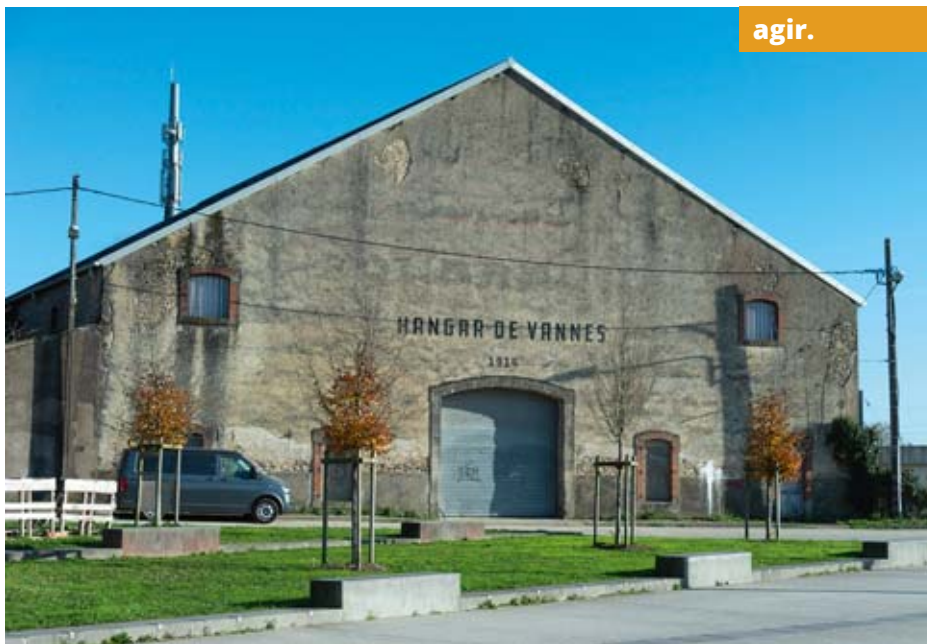
● **Donnez votre avis, de la fin janvier à la fin février, sur www.jeparticipe.vannes.fr.** ●



© Arcrau



© Arcrau



L'ancien garde-meubles de 980 m² de l'entreprise de déménagement Dubreuil, rue de Strasbourg, va devenir un espace culturel qui sera géré et animé par l'association Tren Lab. Ci-dessus, à gauche, deux esquisses du projet.

CULTURE

LE FUTUR HANGAR CULTUREL DU SECTEUR NORD-GARE SERA GÉRÉ ET ANIMÉ PAR L'ASSOCIATION TREN LAB

Le conseil municipal a décidé, le 13 décembre dernier, de suivre l'avis unanime du jury de concours pour la gestion et l'animation autofinancée du futur Hangar culturel du quartier Nord-Gare, en désignant comme lauréat l'association Tren Lab.

Le nom de ce collectif vannetais, formé en tout début d'année 2021, fait référence à la philosophie du projet qu'il entend développer : être un laboratoire (lab) ou atelier d'initiatives, de créativité et de convivialité ancré dans son territoire, celui du quartier Nord-gare (d'où le nom "tren" qui signifie train en breton). Tren Lab est composé pour l'heure de neuf actrices et acteurs locaux investis dans la vie économique et culturelle de Vannes et de sa région. L'association repose sur une étroite collaboration entre trois entreprises (Le Reuz coworking, le restaurant Yamu, la brasserie bio La Dilettante) et un solide réseau de partenaires professionnels et associatifs. Le projet avec lequel Tren Lab a remporté le concours lancé par la Ville de Vannes en février 2021 consiste à développer dans le futur Hangar culturel de la rue de Strasbourg « une offre culturelle, alternative et ambitieuse », composée « d'une programmation artistique (concerts, théâtre...) dans les murs et hors les murs (art de la

rue), de temps forts, d'expos photos, d'éco-conférences, d'ateliers, de cafés philos... » Ce projet culturel se développera dans un espace qui sera constitué de trois entités principales : « la Grand-Place », espace couvert modulable et convivial aménagé au cœur du hangar, avec lieu d'expositions, lieu d'expression artistique, bar brasserie, cantine, bureaux partagés..., « la Loco », salle de spectacles et d'activités associatives de 300 places debout et 150 assises et « le Jardin de traverse » avec potager bio et mini-ferme urbaine. Tren Lab était en compétition avec un autre collectif (Hangar T) dans la phase finale de ce concours pour lequel quatre candidatures avaient été présélectionnées dans un premier temps parmi les dix réceptionnées. L'espace culturel que Tren Lab aménagera dans l'ancien garde-meubles de l'entreprise Dubreuil, construit en 1914 et acquis par la Ville en 2018, sera géré et animé directement par l'association. Tren Lab ne bénéficiera d'aucune contribution de la Ville au fonctionnement de l'équipement, à l'exception d'éventuelles subventions au titre de l'éducation artistique et culturelle. La Ville réalisera cette année les travaux de mise aux normes et d'accessibilité du bâtiment. Ouverture prévue en 2023. ●

CULTURE

VANNES PHOTOS FESTIVAL : NOUVEAU CONCEPT ET NOUVEAU DIRECTEUR ARTISTIQUE



Patric Clanet, nouveau directeur artistique de Vannes Photos Festival.

Changement d'orientation pour Vannes Photos Festival. L'événement printanier qui a succédé au festival Photodemer en avril 2017 se déroulera désormais tous les deux ans, en alternance avec la Semaine du Golfe. Il sera toujours gratuit et restera à l'affiche pendant près de deux mois, contre un mois jusqu'alors, afin de donner au public davantage de temps pour le découvrir et l'apprécier pleinement. Le festival 2022 fixera ses objectifs sur le Pérou

pour sa première édition qui aura lieu du 9 avril au 29 mai prochain. La création photographique dans ce pays d'Amérique latine sera présentée sous trois angles et trois regards : ceux d'une ou d'un artiste de renom qui a marqué l'histoire photographique péruvienne, d'une ou d'un autre artiste emblématique de la création contemporaine et, enfin, d'une ou d'un artiste de la génération émergente. Ce festival, qui entend devenir une place forte de la photographie en France, fera aussi appel à la participation citoyenne et à l'échange entre le public et les artistes.

Pour piloter ce festival new-look, ouvert à toutes les formes d'expression de la photographie contemporaine, la Ville de Vannes a fait appel à un nouveau directeur artistique, Patric Clanet, recruté cet été à la suite d'un appel à projets. Ex-directeur de l'École européenne supérieure de l'image d'Angoulême et ex-directeur adjoint de l'École nationale supérieure de la photographie (ENSP) d'Arles, Patric Clanet a également œuvré à la direction d'établissements culturels français à l'étranger (Colombie, Pérou et Mexique), sous tutelle du ministère des Affaires Étrangères. Le choix du Pérou comme thème fédérateur du festival 2022 s'est donc imposé comme une évidence pour ce fin connaisseur de l'Amérique Latine qui est également à l'origine du doctorat de création photographique de l'ENSP d'Arles. ●

ENVIRONNEMENT

COMMENT SE RENDRE AU NOUVEAU PARC URBAIN DE ROHAN ?



Pour se rendre au nouveau parc urbain de Rohan, aménagé par la Ville de Vannes en lieu et place du parc de l'ancienne clinique du Sacré-Cœur. Il y a plusieurs entrées possibles. Soit par deux accès piétonniers depuis l'avenue Pompidou dont un avec panneau d'indication à hauteur du futur programme immobilier Les Rives du Rohan (en chantier actuellement). Soit par la rue de Kérisel, voie à sens unique que l'on emprunte depuis la rue Texier La Houille et qui débouche sur le petit parc des Vallons de Kérisel (côté gauche) et sur le parc de Rohan (côté droit). ●

MOBILITÉ

UN GARAGE À VÉLOS SÉCURISÉ VIENT D'ÊTRE MIS EN SERVICE PAR LA VILLE, PLACE LUCIEN LAROCHE

Vous circulez à vélo, mais vous ne disposez pas de local, parking ou garage pour le stationner ? La Ville de Vannes vous propose une solution : un garage à vélos sécurisé de 36 places, situé sur la place Lucien Laroche, en plein centre-ville.

Installé près des barrières d'entrée du parking de la rue du Rempart, ce nouveau garage public est réservé aux riverains qui font régulièrement du vélo et qui habitent dans un rayon de 350 m autour de l'abri. Les places (deux au maximum par foyer) se louent à l'année (pas de possibilité de location au mois). Le prix de location annuelle pour une place est de 60 €, réglable en espèces, chèque bancaire ou virement. Pour effectuer une demande de location annuelle, il vous suffit de contacter les services techniques de la Ville de Vannes par mail à contact.dgst@mairie-vannes.fr (joindre à votre mail un justificatif de domicile). Une fois les 36 places attribuées, une liste d'attente sera ouverte. D'autres garages sécurisés de ce type seront installés en 2022 sur l'ensemble de la commune. À suivre sur www.mairie-vannes.fr. ●



MOBILITÉ

VIGILO, L'APPLICATION POUR SMARTPHONES DES CYCLISTES LANCEURS D'ALERTE



Un nid-de-poule ici, un aménagement perfectible, un marquage au sol à rafraîchir, un double sens cyclable qu'il faudrait peut-être mieux signaler, des arceaux de stationnement à installer... Tout ce que les cyclistes constatent au quotidien en se déplaçant aux quatre coins de la ville et qui mériterait d'être amélioré ou corrigé pour leur bien-être et leur sécurité peut être signalé désormais à l'aide d'une application d'observation citoyenne pour smartphone. Cette appli gratuite s'appelle Vigilo. Le cycliste s'en sert pour signaler ce qu'il a constaté en cartographiant son constat, en l'expliquant brièvement et en l'accompagnant d'une photo du problème constaté. Cette contribution citoyenne, gratuite et anonyme, est alors adressée à l'association vannetaise

Véломotive qui administre localement, à l'échelle de l'agglomération, le site de Vigilo, assure la modération des observations, effectue des vérifications sur le terrain, et veille à ce qu'aucun visage ni plaque d'immatriculation n'apparaissent sur les images publiées sur le site. La Ville de Vannes est très attentive à toutes les observations publiées sur Vigilo et travaille en collaboration avec Véломotive pour intervenir au plus vite lorsqu'un problème peut être rapidement résolu sur la voie publique.

● Pour en savoir plus : vigilo.city/fr/villes/vannes-fr ●



VŒUX DU MAIRE:

les annonces de David Robo



Le maire, David Robo, a présenté ses vœux aux Vannetaises et aux Vannetais sur le nouveau site Internet de la Ville de Vannes, le 31 décembre dernier. Voici quelques-unes des principales annonces qu'il a faites à cette occasion. Cette allocution peut être écoutée dans son intégralité sur www.mairie-vannes.fr.

VACCINATION CONTRE LE COVID-19

« La réponse collective contre l'épidémie, c'est bien évidemment la 3^e dose vaccinale. Nous pouvons être fiers, à ce titre, d'être le département le plus civique de France avec un taux de vaccination à plus de 95 % . »

CE QUE RÉSERVERA L'ANNÉE 2022...

« Une ville encore plus familiale, avec l'extension des crèches des Capucines et de Tohannic qui vont permettre de doubler les effectifs au sein de ces deux multi-accueils. Et aussi, des projets de Maisons d'assistantes maternelles que nous faciliterons en lien avec le Conseil départemental. »

Des cours d'écoles engazonnées et des rues scolaires. « Nous lancerons en 2022 deux expérimentations dans les écoles : l'engazonnement des cours et aussi des rues scolaires, là où les besoins se feront sentir, pour sécuriser les entrées et sorties des établissements, en collaboration avec les équipes éducatives et les parents. »

Une ville de plus en plus verte. Avec la nouvelle promenade de la Rabine (« 200 tilleuls y seront replantés en janvier et je ne manquerai pas de donner le premier coup de bêche ! ») et la création d'un nouveau poumon vert, place de Bretagne, devant le Palais des arts et des congrès (« un théâtre de verdure où vous serez proposés, au grand air, des lectures avec les

médiathèques et des spectacles en famille avec les Scènes du Golfe. »).

La reconquête des espaces publics se poursuivra en 2022 avec la piétonnisation et le verdissement des rues Billault, Chanoines et Brizeux, « dans le prolongement de ce que nous avons fait, place des Lices et rue Saint-Vincent. »

Le renforcement de la qualité de vie et de la sécurité publique. Avec la mise en place, dès le début de l'année, de la police de l'environnement « pour lutter contre tout ce qui parasite notre quotidien, les incivilités liées au bruit notamment. » Avec l'extension de la vidéoprotection et des moyens humains supplémentaires. Avec, aussi, la création de logements abordables, « via l'Office foncier solidaire et en développant la colocation solidaire pour loger les étudiants, en partenariat avec Vannes Golfe Habitat. » **Le futur musée des beaux-arts** dévoilera ses contours au printemps, « avec le résultat du concours d'architectes européen. » et **le nouveau projet Rive Gauche** se dessinera déjà dès l'été prochain.

Le stade de la Rabine sera plus que jamais un stade à l'anglaise avec la nouvelle tribune Est qui sera opérationnelle en septembre 2022.

2022 sera, enfin, l'an 1 du **budget participatif** avec les premières réalisations des projets proposés et déportés par les Vannetaises et les Vannetais. ●

BUDGET 2022

les principales orientations

Un budget « ambitieux, sérieux et prudent ». C'est la formule qu'a employée le maire, le 13 décembre dernier en conseil municipal, lors du débat d'orientations budgétaires, pour qualifier le budget primitif de la Ville de Vannes que les élus examineront le 31 janvier prochain. Un budget prévisionnel qui devrait s'élever à 122 M€ et consacrer 26 M€ aux investissements.

MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

C'est l'un des leviers essentiels de la politique budgétaire de la Ville de Vannes : savoir constamment ménager son train de vie, c'est-à-dire ses charges de personnels et ses propres dépenses de fonctionnement, pour être en mesure d'auto-financer une bonne part de ses investissements et de réduire ainsi son endettement, tout en continuant à investir. En 2022, la Ville continuera ainsi de contenir l'évolution de ses dépenses de fonctionnement, tout en continuant à assurer la qualité et la diversité de ses services aux usagers.

FORTE RÉDUCTION DE L'ENDETTEMENT

La Ville continue d'accroître son désendettement, grâce à ses efforts de gestion notamment. L'encours de dette communal s'élevait, fin 2021, à 62 M€, soit à peu près l'équivalent de ce qu'il était en 2014 (63,70 M€) et cela, malgré la baisse importante des dotations de l'État (21 M€ sur l'ensemble du mandat précédent). Le ratio d'encours de dette par habitant est actuellement inférieur à celui de la moyenne des villes de même strate. Il est de 1 233 €/habitant à Vannes, contre 1 370 € en moyenne pour l'ensemble des villes françaises de taille équivalente. En 2022, la capacité de désendettement de la Ville sera de 5,14 ans (contre 10,2 en 2014). Rappelons que le seuil d'alerte est de 12 ans.

NIVEAU D'INVESTISSEMENT SOUTENU

La Ville prévoit d'engager cette année un programme d'investissements de 26 M€ (25,40 M€ au budget primitif 2021) qui contribuera à soutenir l'économie locale et l'emploi. Parmi les différentes



La requalification de la promenade de la Rabine sera l'une des opérations marquantes du budget 2022.

opérations que cette enveloppe permettra de lancer, de concrétiser en tout ou partie ou de finaliser, on retiendra notamment ce qui suit :

- **Enfance** : l'extension des crèches des Capucines et de Tohannic, une nouvelle aire de jeux à Bilaire ;
- **Nature en ville** : la requalification de la Rabine, un nouveau parcours pédagogique connecté au Pargo, un nouvel espace vert à Bilaire ;
- **Culture / patrimoine** : les travaux de mises aux normes du Hangar culturel de la rue de Strasbourg ;
- **Vélo** : la création d'une piste cyclable entre le street park et le parcours sport santé ;
- **Équipements sportifs** : la construction d'une nouvelle tribune Est au stade de la Rabine ; la création d'un terrain synthétique au stade de Kerniol ;
- **Sécurité** : la poursuite de l'extension de la vidéo-protection ;
- **Participation citoyenne** : la création d'un jardin sensoriel à Cliscouët et celle d'un jardin partagé à Tohannic, les premières réalisations du budget participatif... ●



© Getty Images/Stockphoto

La volonté d'agir au quotidien pour l'égalité des sexes se concrétise par un nouveau plan d'actions locales qui sera conduit jusqu'en 2026 par la Ville de Vannes et l'ensemble des partenaires impliqués dans cette démarche.

PARITÉ

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES:

UN NOUVEAU PLAN D' ACTIONS JUSQU'EN 2026

Le conseil municipal a approuvé, le 13 décembre dernier, la mise en œuvre d'un nouveau plan d'actions (2021-2026) dans le cadre de la « Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale ». Vannes a été la première commune du Morbihan à signer cette charte, le 8 mars 2018. Un premier plan d'actions avait été engagé dans la foulée pour concrétiser cette volonté d'agir au quotidien pour l'égalité des sexes. Le plan 2021-2026 s'inscrit donc dans la continuité de cette politique. Il prolonge ainsi la dynamique initiée par la Ville et ses partenaires dans ce domaine et a été réalisé en concertation avec le Comité consultatif sur l'égalité femmes-hommes, installé en 2021. Ce comité est composé d'élus (femmes et hommes) de la majorité et de l'opposition et de représentants d'associations. Le plan d'actions 2021-2026 comporte au total 77 actions, dont 43 nouvelles et se décline en 5 axes majeurs : *promouvoir l'égalité femmes-hommes, lutter contre les stéréotypes et les discriminations, lutter contre les violences sexistes et sexuelles, sensibiliser les femmes et les hommes sur leur santé et la prévention* et, enfin, *agir pour l'égalité à travers le sport, la culture, l'emploi, l'espace public*

Parmi les nouvelles actions retenues, on notera :

- l'objectif de lutter contre la précarité menstruelle avec la mise en place de distributeurs de protections

périodiques (installés près des trois centres socioculturels de Vannes, devant le Relais prévention santé à Kercado et devant le CCAS) ;

- l'organisation de cours de self-défense proposés dans les structures de quartier. Cette activité s'accompagnera d'échanges avec une psychoclinicienne ;

- l'organisation de consultations avec un psychologue au Relais prévention santé, ainsi que le recrutement d'un adulte relais sport santé ;

- la recherche d'un équilibre dans la programmation artistique (Scènes du Golfe, expositions...) entre les artistes femmes et hommes ;

- des actions ciblées vers l'enfance et la petite enfance.

Parmi les actions reconduites, on retiendra :

- le cofinancement par la Ville d'un poste d'intervenant social au commissariat ;

- le soutien aux associations sportives ayant une section féminine, par le biais d'une subvention supplémentaire ;

- la poursuite des actions menées sur le sport et l'égalité par le Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF), ainsi que par le club de rugby RCV à destination des ados...

- **Le Plan d'actions 2021-2026 est consultable sur www.mairie-vannes.fr (rubrique vie municipale).**

PERMIS DE CONSTRUIRE, AUTORISATIONS DE TRAVAUX... L'AGGLO DEVIENT LE GUICHET UNIQUE

Depuis le 3 janvier 2022, les questions relevant du droit des sols, à savoir les demandes d'informations, les conseils sur les procédures, les dépôts de dossiers (déclarations préalables de travaux, demandes de permis de construire...) et toutes autres demandes liées au droit des sols s'effectuent désormais auprès de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération. La communauté d'agglomération devient ainsi le guichet unique du droit des sols pour la Ville de Vannes.

Contact : service ADS (Application du droit des sols) de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération / Ville de Vannes : **02 97 01 63 30**
Mail : **ads@mairie-vannes.fr**

SCOLARITÉ

LES INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES SE FERONT AUPRÈS DE LA MAIRIE DE VANNES À PARTIR DU 21 FÉVRIER



À compter du 21 février 2022, les inscriptions des nouveaux élèves dans les écoles maternelles et primaires de l'enseignement public, à Vannes, se feront auprès de la Ville de Vannes. Pour cette démarche, les familles devront s'adresser au service municipal Accueil Famille (nouvelle appellation de l'Accueil Unique) situé au Centre Victor Hugo, 22 av. Victor Hugo (02 97 01 65 10) ou l'effectuer en ligne sur le site www.mairie-vannes.fr, ru-

briques VIVRE/FAMILLE/ÉDUCATION. Sont concernées par ces nouvelles modalités d'inscriptions : les familles nouvellement installées à Vannes, celles qui prévoient de s'y installer pour la rentrée scolaire 2022/2023, celles qui souhaitent un changement d'établissement public pour leur(s) enfant(s) et, enfin, celles qui ont un ou des enfants âgés de 2 à 3 ans entrant en 1^{re} année d'école maternelle publique. Les inscriptions dans les écoles privées sont toujours à effectuer auprès des directions d'écoles concernées. Plus d'infos sur www.mairie-vannes.fr ●

POLITIQUE DE LA VILLE

VANNES, FAIT DÉSORMAIS PARTIE DU DISPOSITIF « LES CITÉS DE L'EMPLOI »

Vannes vient d'intégrer le dispositif national « Les Cités de l'Emploi » qui regroupe 85 villes françaises. Ce dispositif a pour objectif d'accentuer les efforts dans ce domaine en direction des quartiers prioritaires de la politique de la ville, par une collaboration renforcée des opérateurs de l'emploi, pilotée par les préfetures. Cette labellisation permet à Vannes de recevoir une enveloppe de 100 000 € sur une durée de 2 ans pour élaborer un plan d'actions au profit des personnes les plus éloignées de l'emploi, dans les quartiers prioritaires de Ménimur et de Kercado. L'opération Job dating qui s'est tenue le 9 décembre dernier au stade de la Rabine faisait partie du plan d'actions mis en œuvre dans le cadre de ce dispositif. D'autres actions seront menées pour rapprocher les demandeurs d'emploi des nombreux secteurs d'activité qui peinent à recruter dans le pays de Vannes, tels que l'hôtellerie-restauration, les services à la personne, les professions médicales (aides-soignantes), l'agroalimentaire, les transports, le bâtiment, l'agriculture... ●

LA VILLE FINANCE UNE PARTIE DU POSTE D'INTERVENANT SOCIAL AU COMMISSARIAT

La Ville de Vannes finance, depuis trois ans (2018-2021), 50 % du coût d'un poste à temps partiel d'intervenant social au commissariat de Vannes. « Compte tenu de l'intérêt des missions proposées et du soutien apporté en 2020 à 250 personnes, dont 74 % de femmes victimes de violences ou de difficultés, qui ont pu, grâce à ce dispositif, être réorientées vers des structures ou services adaptés », le conseil municipal a décidé, le 13 décembre, de reconduire cette participation pour une nouvelle période de 3 ans (2022-2024) et cela, pour un montant annuel de 17 350 €.

EMPLOI

LE QUARTIER DE MÉNIMUR A ÉTÉ LABELLISÉ**"TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE"**

Le quartier de Ménimur a été labellisé, fin novembre, « Territoire zéro chômeur de longue durée ». Il s'agit de l'aboutissement d'un long travail porté depuis 2018 par l'association Novita, avec le soutien de l'État, de la Ville de Vannes, de Golfe du Morbihan Vannes agglomération, du Conseil départemental et de la Région Bretagne. Ménimur est le deuxième quartier en Bretagne, après Pipriac en Ille-et-Vilaine, à rejoindre cette expérimentation d'une durée de cinq ans. Elle a pour but de créer des emplois du-

rables, au service du quartier, pour les habitants de Ménimur. L'objectif de « Territoire zéro chômeur de longue durée » est de montrer qu'il est possible, à l'échelle d'un territoire et sans surcoût pour la collectivité, de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite un emploi à durée indéterminée et à temps choisi. Et cela, en développant et finançant des activités utiles et non concurrentes des emplois existants pour répondre aux besoins des divers acteurs du territoire : habitants, entreprises, institutions... Cette démarche va se concrétiser dès janvier 2022 par l'entrée en activité d'une Entreprise à but d'emploi (EBE), installée dans la zone de Kerniol et qui sera portée par l'association Activités solidarité Ménimur (AcSoMur). Cette entreprise va démarrer avec une vingtaine de salariés, préalablement formés par l'association. L'activité de l'EBE sera centrée sur la production de biens et de services utiles au quartier et qui ne viendront pas concurrencer les activités économiques existantes. Les emplois seront répartis en plusieurs pôles (production, services aux entreprises, services aux habitants...). L'objectif d'AcSoMur est de monter en puissance pour atteindre la centaine de salariés d'ici deux à trois ans. ●

HOMMAGE

LA TRIBUNE NORD DU STADE DE LA RABINE PORTE DÉSORMAIS LE NOM DE LUCIEN JAFFRÉ

Lucien Jaffré, fidèle supporter du RCV et du VOC, qui ne ratait jamais un match au stade de la Rabine, a désormais son nom gravé sur une plaque que le maire et le conseil municipal ont fait apposer avant Noël sur la tribune Nord du stade municipal. Ce bel hommage à l'ancien premier adjoint au maire en charge des finances, qui nous a quittés le 20 juin 2019 à l'âge de 70 ans, a eu lieu le 17 décembre dernier, juste avant le match RCV - Béziers, en présence du maire, David Robo et de son adjoint aux sports, Michel Gillet, de l'épouse de Lucien Jaffré, Madeleine, de son frère, Jean-Paul et de Martin Michel, directeur du RCV.

Entré au conseil municipal en 1995, Lucien Jaffré, qui adorait tous les sports, a siégé dans les rangs de la



majorité municipale pendant 24 années consécutives au cours desquelles il fut successivement conseiller municipal (1995-2001), adjoint au maire en charge de l'enseignement (2001-2008), adjoint au maire en charge des sports et des finances (2008-2014), puis Premier adjoint au maire en charge des finances, de la fin mars 2014 jusqu'à son décès en juin 2019. ●



entreprendre.

Guillaume Lesdos, président et cofondateur de la société vannetaise Mediaviz, acteur majeur de la télémédecine en France.

MÉDICAL

L'ENTREPRISE VANNETAISE MEDAVIZ, FER DE LANCE DE LA TÉLÉMÉDECINE

La crise sanitaire et les confinements qui l'ont marquée ont donné un sacré coup d'accélérateur à l'entreprise vannetaise Medaviz. Créée en 2014 et spécialisée dans la téléconsultation médicale, Médaviz est passée de 11 à 35 salariés en 2020.

Tout part de la rencontre entre Guillaume Lesdos, expert-comptable, et Jean Spalaïkovitch, médecin directeur de l'hôpital à domicile de l'Aven à Etel. Ce dernier dresse le constat d'une mauvaise répartition de la ressource médicale en Bretagne sud et pense qu'il y a moyen d'y remédier. De là naît l'idée de faire appel à la télémédecine comme recours aux zones blanches. « L'axe Vannes-Lorient est plutôt bien doté en médecins, mais plus on s'écarte du littoral, moins les territoires sont bien dotés. Notre idée était de proposer le recours à la télémédecine plutôt que d'encombrer les urgences quand les pathologies ne le nécessitent pas », explique Guillaume Lesdos, président de Medaviz.

L'entreprise vannetaise a bien grandi ces derniers mois et rayonne désormais au-delà des frontières régionales. Désormais, ses solutions digitales sont adoptées dans la France entière. Il faut dire que 2020 a été une année sans précédent pour elle. La crise sanitaire et les confinements successifs ont fait exploser son activité. À tel point que Medaviz a enregistré jusqu'à 5 000 téléconsultations par

jour. Le soufflé est certes un peu retombé, « mais en moyenne, nous en sommes toujours à 1 000 téléconsultations quotidiennes et 400 000 à l'année environ, ce qui est énorme ! », se réjouit Guillaume Lesdos. Medaviz revendique 9 000 médecins partenaires représentant 50 spécialités différentes. À son échelle, la société participe à la coordination des services médicaux des territoires. Et elle ne se contente pas de fournir des outils sécurisés pour des téléconsultations. Elle répond aussi à de nouveaux besoins comme la télé expertise, autrement dit les échanges d'informations entre praticiens à propos du diagnostic d'un patient ou encore le télésoin, c'est-à-dire le suivi à distance d'un patient par un pharmacien ou un professionnel paramédical. Medaviz entend prendre pleinement sa place dans les Communautés territoriales professionnelles de santé (CTPS) en cours de déploiement en France et qui ont pour mission de fédérer tous les acteurs médicaux présents sur un territoire. Ce pourrait être un nouveau coup d'accélérateur pour l'entreprise qui, en 2020, après une levée de fonds de 6 M€, avait déjà triplé ses effectifs. ●

découvrir.



CHAPELLE SAINT-YVES, JOYAU PATRIMONIAL

La Chapelle Saint-Yves, place Maurice Marchais, entièrement restaurée au terme d'environ 18 mois de travaux, sera inaugurée officiellement les 22 et 23 janvier prochains. Fermé au public depuis 1991 pour raisons de sécurité, cet imposant édifice religieux, construit par les Jésuites entre 1661 et 1685, a retrouvé aujourd'hui une splendeur que même les plus âgés d'entre nous n'avaient encore jamais connue. Grâce au travail d'orfèvre des artisans d'art qui ont œuvré à sa restauration, cette magnifique chapelle, qui va redevenir un lieu de culte tout en partageant sa vocation religieuse avec une nouvelle fonction culturelle, fait partie désormais des joyaux du patrimoine architectural de Vannes. Sa réhabilitation, orchestrée par l'entreprise Lefèvre sous la conduite de l'agence Lagneau Architectes, a coûté 9 M€ TTC, financés pour la plus grande part par son propriétaire, la Ville de Vannes, avec les participations financières du Département (1,80 M€), de l'État (Direction régionale des affaires culturelles, 1,02 M€) et de la Région (0,06 M€) et le concours de nombreux donateurs particuliers (1,11 M€), dont le regretté Jean Nivès et son épouse, Annick, qui avaient offert 1 M€ dès le lancement de la souscription, en décembre 2017.



découvrir.



Vues intérieures de la chapelle Saint-Yves après sa restauration. Ci-dessus : le cœur avec son retable.
Ci-dessous : plan rapproché sur l'une des fresques qui ont été restaurées dans la crypte.
Page de droite : vue plongeante sur la nef.



découvrir.



consom'agir.

À TESTER

UN SIMULATEUR POUR CALCULER SON EMPREINTE CARBONE

L'Adème (Agence nationale de la transition écologique) et l'Association bilan carbone (ABC) proposent en ligne, sur la plateforme Nos GESTes Climat, un simulateur gratuit qui permet à tout un chacun de calculer son empreinte carbone, autrement dit sa part de responsabilité au réchauffement de la planète. Cet outil se présente sous la forme d'un quiz interactif. Il permet d'évaluer, en une dizaine de minutes, notre propre impact environnemental à l'aide d'un questionnaire qui porte sur notre mode de vie (alimentation, moyens de transport, habitudes de consom-

mation...). Lorsque nous en avons fini avec le questionnaire, le simulateur nous indique notre empreinte carbone et la met en comparaison avec la moyenne nationale et l'objectif à atteindre pour parvenir à la neutralité carbone à l'horizon 2050. La seconde phase du test consiste, une fois que l'on connaît son empreinte carbone, à choisir, dans une liste de suggestions, les actions que nous pourrions mettre en œuvre pour réduire notre impact environnemental. ●

Connaissez-vous votre empreinte sur le climat ?



Source : nosgestesclimat.fr



Si ce test, gratuit et anonyme, vous tente, rendez-vous sur : nosgestesclimat.fr

participer.

FONDS COMMUNAUTAIRES

LE FEDER, FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Saviez-vous que l'Union européenne contribue, par l'octroi de crédits, au financement de programmes d'intérêt général développés par les collectivités ? À titre d'exemple, la réalisation de la piste cyclable aménagée par la Ville, en 2020, entre le giratoire Pompidou et la piscine Aquagolfe VanOcéa, a bénéficié d'une subvention de 205 000 € au titre du Feder, le Fonds européen de développement régional. Le Feder, qui devrait aussi participer au financement de la future piste cyclable du mail de La Rabine à hauteur de 400 000 €, a pour objectif « de favoriser le développement harmonieux, équilibré et durable de l'Union européenne, en réduisant les écarts de développement entre ses régions. » En France, ce sont les Conseil régionaux qui administrent, avec l'État, la gestion de ces aides euro-



péennes. Le Feder soutient principalement, dans l'Hexagone, l'investissement dans la recherche, le développement technologique et l'innovation, l'amélioration de la compétitivité des PME, le développement des technologies de l'information et de la communication et la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Il finance également des actions soutenant l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques, les transports, la formation, l'emploi ou encore l'inclusion sociale. Une partie de l'enveloppe Feder est également mobilisée pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville. ●

9,5 MILLIARDS D'EUROS D'AIDES ALLOUÉES PAR LE FEDER À LA FRANCE SUR LA PÉRIODE 2014-2020.

NOUVEAU SITE WWW.MAIRIE-VANNES.FR, FLASHÉZ-MOI *

* Flashez le QR Code au centre de l'image pour ouvrir le site.



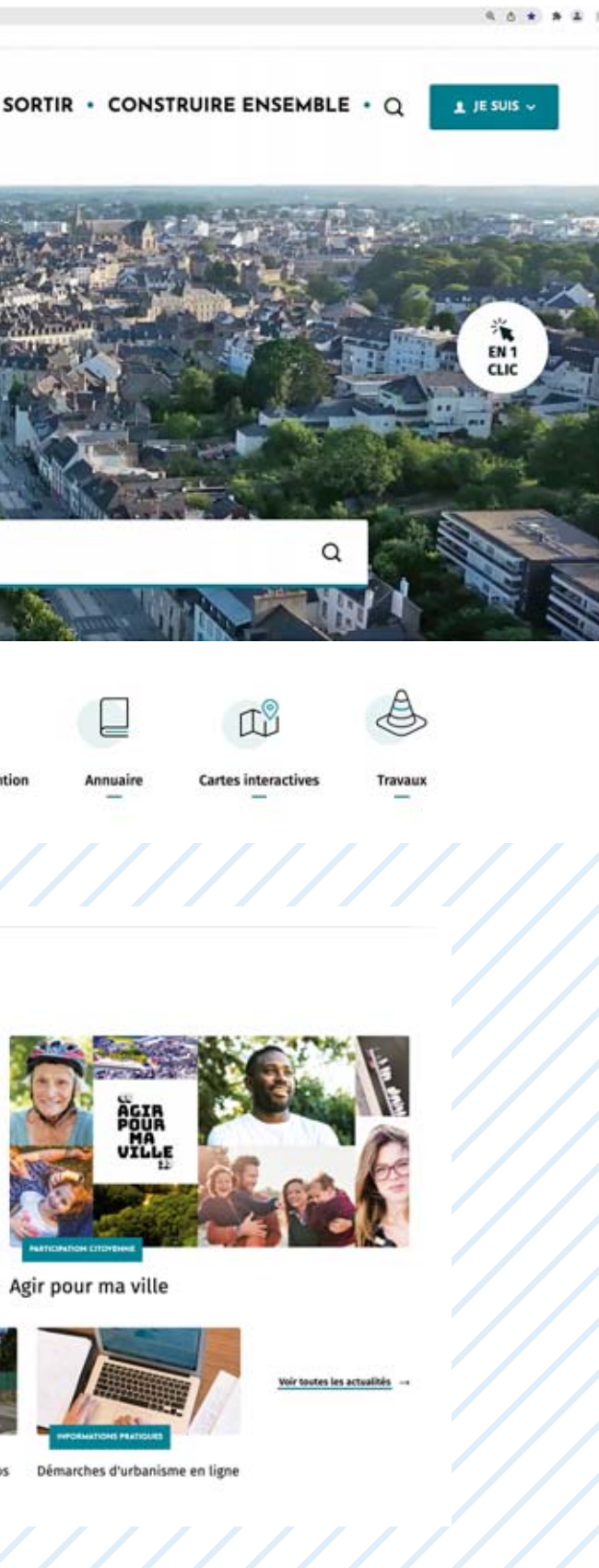
comprendre.

L'adresse www.mairie-vannes.fr donne accès, depuis le 20 décembre, à un nouveau site Internet. Plus moderne, plus interactif, plus didactique et plus sécurisé, le nouveau site de la Ville de Vannes se consulte aussi bien, et avec la même fluidité, sur un ordinateur, un smartphone ou une tablette.

LE NOUVEAU SITE INTERNET DE LA VILLE DE VANNES

La Ville de Vannes a mis en ligne, le 20 décembre dernier, une nouvelle version de son site Internet. Sans changer d'adresse (www.mairie-vannes.fr), l'internaute accède désormais à un site plus ergonomique, dynamique, interactif et mieux présenté que le précédent. Ce site multilingue (français, breton, anglais, allemand et espagnol) est aussi facile à consulter sur un ordinateur que sur un smartphone ou une tablette. Il a été conçu pour permettre aux internautes, et tout particulièrement aux Vannetaises et aux Vannetais, d'accéder à tout moment, n'importe où et avec facilité, à un support d'information, de communication et de services en ligne très complets. Ce site, dont la présentation est volontairement aérée pour nous offrir un vrai confort de lecture, relate quotidiennement l'actualité municipale, présente l'ensemble des services assurés par la Ville de Vannes et permet d'effectuer de nombreuses démarches en ligne. Sa souplesse d'utilisation et son ergonomie reposent sur quelques outils, tels que le moteur de recherche, l'accès par profil ou encore la rubrique "En 1 clic", qui ont été conçus pour assister le mieux possible l'internaute dans sa navigation. Dès la mi-janvier, des podcasts, sur toutes sortes de sujets liés à l'actualité et aux champs d'action de la Ville de Vannes, viendront s'ajouter à la liste des contenus de ce site qui est le fruit d'une collaboration entre les services de la Ville et l'agence Créateur d'image de Caen.





UN ACCÈS FACILE ET RAPIDE À L'INFORMATION

Plusieurs outils et menus permettent d'accéder facilement et immédiatement à l'information, la rubrique ou la thématique que l'on recherche sur ce nouveau site Internet.

Le moteur de recherche. C'est vraiment l'outil le plus précieux du site. Celui qu'il faut utiliser d'emblée lorsque l'on se connecte. Il est présent sur le bandeau dynamique, tout en haut de la page d'accueil, et invite l'internaute à s'en servir avec cette question simple et on ne peut plus explicite : **Que recherchez-vous?** Il suffit de taper un mot-clé (naissance, passeport, élagage, nature...) et vous êtes automatiquement dirigé vers une série de pages ou de rubriques en rapport avec votre recherche.

Les grands menus. L'arborescence du site s'appuie sur 4 grands menus qui regroupent l'ensemble des rubriques.

Le menu "Vivre", le plus important par son volume d'informations et la diversité de ses contenus, rassemble toutes informations sur la vie quotidienne et notamment sur les services assurés par la Ville de Vannes dans ses multiples domaines de compétence.

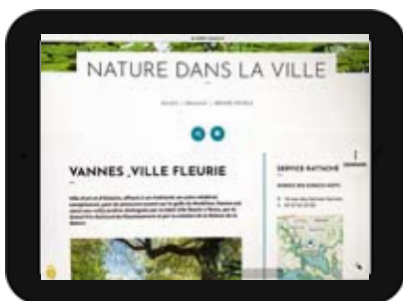
Le menu "Découvrir" présente la Ville sous les angles de la qualité de vie, du patrimoine, de la nature en ville, de l'économie locale...

Le menu "Sortir" permet d'accéder aux agendas de la vie culturelle, sportive, associative... ainsi qu'aux pages et sites des grands événements vannetais.

Le menu "Construire ensemble" présente, quant à lui, les grands projets municipaux et tout ce qui a trait à la participation citoyenne.

Le menu déroulant "Je suis" permet d'accéder aux rubriques associées à tel ou tel profil d'internaute (parent, jeune, senior, nouvel habitant, personne en situation de handicap, touriste...).

Le menu "En un clic" regroupe 6 thématiques que l'on pourrait qualifier d'incontournables : les grands projets de la Ville, l'ensemble des démarches que l'on peut effectuer en ligne, l'annuaire des services, les travaux en cours, les cartes interactives et le service Allô mairie intervention.



Le nouveau site Internet de la Ville de Vannes a été conçu pour qu'il puisse être consulté sur tous les supports (écrans d'ordinateurs, tablettes et smartphones) avec facilité, lisibilité et fluidité.

DE PLUS EN PLUS DE DÉMARCHES EN LIGNE



De plus en plus d'utilisateurs utilisent le site de la Ville de Vannes pour effectuer de nombreuses démarches en ligne qui passent par le portail "Vannes & Vous", pour une bonne part d'entre elles. Sur le nouveau site Internet, l'accès à la plupart de ces services dématérialisés a fait l'objet d'une très grande attention. La fonction "En un clic" est un exemple de cette volonté d'être constamment au service du public et de ses besoins. Elle suit l'internaute dans sa navigation et lui permet ainsi d'accéder à tout moment à la plupart des démarches qu'il peut effectuer à distance. Le nouveau site offrira encore plus de téléservices dans les prochains mois. Les usagers pourront réaliser une multitude de démarches au travers d'un bouquet complet très visuel, s'appuyant sur des formulaires électroniques en interaction directe avec les services instructeurs. La Ville de Vannes est pleinement engagée dans le développement de ces procédures dématérialisées qui contribuent à la modernisation de l'administration municipale et à l'amélioration de qualité du service public. ●



DES PODCASTS, À PARTIR DE JANVIER

Le site de la Ville va enrichir ses contenus, dès ce mois de janvier 2022, avec la mise en ligne de podcasts qui seront accessibles sur la page d'accueil du site, en complément des nombreuses vidéos déjà disponibles.

20 000

utilisateurs se connectent en moyenne chaque mois sur le site de la Ville et plus de 100 000 voient au moins une fois par mois ses publications sur les réseaux sociaux. Les informations les plus recherchées sur le site mairie-vannes.fr sont celles qui se rapportent aux services de la Ville, aux démarches (état civil, urbanisme...), aux offres d'emploi et à l'actualité. La majorité des pages est consultée à l'aide d'un téléphone mobile. ●

VANNES RELAIS

Un tremplin vers l'emploi

Créée en 1987, l'association intermédiaire Vannes relais est aux côtés des personnes éloignées de l'emploi. 130 femmes et hommes sont actuellement salariés par cette structure et accompagnés vers un emploi, si possible définitif.

Une association intermédiaire est une association de type loi 1901 mais qui est conventionnée avec l'État.

Son rôle : contribuer à l'insertion et au retour à l'emploi de personnes qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles particulières. C'est exactement le public dont s'occupe l'association Vannes Relais depuis une trentaine d'années. À ce titre, elle bénéficie d'aides de l'État qui couvrent environ 5 % de ses besoins de financement. Vannes Relais tire l'essentiel des revenus de son chiffre d'affaires. L'association recrute des personnes (des femmes à 80 %) très éloignées de l'emploi et leur offre la possibilité de trouver du travail dans des domaines tels que le nettoyage et l'entretien de locaux et de jardins ou encore la restauration. « Les collectivités sont nos principales clientes, mais nous travaillons aussi avec des entreprises et des particuliers », explique Morgane Le Roux, la nouvelle directrice de la structure. Vannes Relais rayonne dans dix communes : Vannes, Saint-Avé, Meucon, Ploeren, Plescop, Arradon, Baden, Larmor-Baden, l'Île d'Arz et l'Île-aux-Moines. Son équipe a été complètement renouvelée depuis le début de l'année 2021 et trois permanentes supplémentaires ont été recrutées. « On se donne pour objectif



© Loïc Berthy

principal de développer des partenariats avec des organismes tels que les CCAS, bailleurs sociaux, centres médicaux sociaux, afin d'avoir plus d'efficacité pour lever les freins à l'emploi ». L'association intermédiaire veut aussi mettre l'accent sur le financement de formations au bénéfice de ses salariés. Le principal frein à l'emploi pour les femmes accompagnées par Vannes Relais est la garde d'enfants. Parfois, l'absence de mobilité est aussi un problème. « Nous finançons actuellement le permis de conduire à sept de nos salariés », ajoute la directrice. Reste que l'objectif final est bien de parvenir à ce que les personnes ainsi accompagnées volent de leurs propres ailes. L'an dernier, 32 d'entre elles sont sorties du dispositif en ayant conclu un contrat de travail avec un employeur. ●

Morgane Le Roux, directrice de Vannes Relais (au premier plan), en compagnie d'une de ses collaboratrices.



Vannes Relais,
11, square Bon Accueil
à Kercado.
Tel. : 02 97 63 59 90.
Courriel :
accueil@vannes-relais.fr

PARUTION

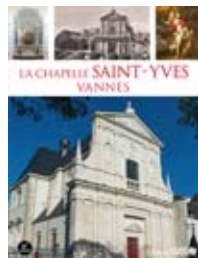
UN NOUVEL INÉDIT DU PIANISTE VANNETAIS JEAN-GABRIEL FERLAN

Marie-Christine de Tugny-Ferlan, épouse du regretté Jean-Gabriel Ferlan, pianiste virtuose et ancien professeur au Conservatoire de Vannes, décédé en août 2018, continue de rendre hommage au talent de son mari, avec la sortie en décembre dernier d'un nouvel inédit exhumé des archives familiales. Ce nouveau CD, édité comme les

cinq précédents par Forgotten records, est consacré à une partie d'un récital donné par le pianiste en juin 2004 à la chapelle de Penboc'h, à Arradon. Programme : Beethoven, Schumann, Schubert/Liszt, Liszt et Anton Rubinstein.

► Disponible chez Cheminant, rue Le Brix, ainsi que sur www.forgottenrecords.com. 12,90 €. ●

LA CHAPELLE SAINT-YVES VANNES



Après un chantier aussi important que celui de la restauration de la chapelle Saint-Yves, il fallait, pour saluer la réouverture de cet imposant édifice, qu'un ouvrage vienne accompagner cet événement. C'est chose faite avec ce beau livre des Éditions Ouest-France. Réalisé

sous la conduite du service Musées-Patrimoine, avec le concours financier de la DRAC de Bretagne, l'ouvrage, richement illustré, traite à la fois de l'histoire des Jésuites à Vannes et de celle de la chapelle Saint-Yves, de sa restauration et des recherches archéologiques qui ont été menées dans sa crypte. Plusieurs auteurs (historiens, archéologues, conservateur du patrimoine, architecte du patrimoine) ont participé à la rédaction de ce livre qui s'achève par le récit détaillé de sa restauration. ► 96 pages, 19,3 x 25,8 cm. 19,90 €. En vente courant janvier au musée et aux Archives municipales. En librairie en mars. ●

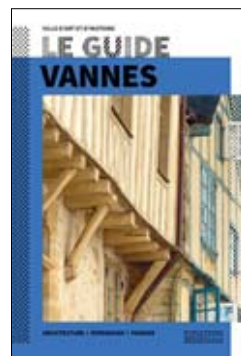
PARUTION

LE GUIDE VANNES VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

Les Éditions du patrimoine, rattachées au ministère de la Culture et de la Communication, viennent de publier en novembre un guide du patrimoine sur Vannes. Cet ouvrage, préfacé par la journaliste de TFI Anne-Claire Coudray qui a passé ses années de lycéenne en internat à Saint-François Xavier, a été rédigé par et sous la direction du service Musées-Patrimoine de la Ville de Vannes. *Le guide Vannes* se compose de deux parties.

La première, d'une quarantaine de pages, est consacrée à l'histoire de Vannes, de la ville antique de Darioritum jusqu'à l'époque actuelle. La seconde partie est constituée de six chapitres proposant autant d'itinéraires de découvertes. Chaque balade invite le lecteur à découvrir, pas à pas, l'intra-muros, le quartier du port et les remparts, le quartier Saint-Patern et ses abords, l'important héritage urbanistique et architectural du XIX^e siècle, les secteurs de l'extension urbaine au XX^e siècle (Kercado, Conleau, Cliscouët) et, pour finir, quelques escapades dans le Golfe du Morbihan, en presqu'île de Rhuys et sur les hauteurs des landes de Lanvaux. Très complet, facile à lire et bien présenté, *Le guide Vannes* plaira tout autant aux connaisseurs qu'à celles et ceux qui découvrent tout juste Vannes et sa région.

► 164 pages, 13 x 19,5 cm. 12 €. En vente en librairies, ainsi qu'à la boutique des musées, place Saint-Pierre. ●



L'EXTRAORDINAIRE NATURE VANNES



À l'issue de trois années de travail sur l'Atlas de la biodiversité communale, le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan et les 11 communes associées à cette démarche, dont Vannes, viennent de publier un ouvrage par commune. Celui consacré à Vannes est une invitation à découvrir ou redécouvrir la richesse de la nature en ville

et toutes ces espèces sauvages qui nous entourent, fascinantes et fragiles. Cette « extraordinaire nature » nous livre ici quelques-uns de ses secrets grâce aux connaissances pointues et au talent du photographe naturaliste David Lédan.

► 68 pages, 21 x 26,5 cm. 10 €. En vente à la boutique des musées, place St-Pierre. ●

JEUNESSE

TICKET SPORT-CULTURE-NATURE : LES INSCRIPTIONS POUR LES VACANCES D'HIVER DÉBUTERONT LE 26 JANVIER À 12 H SUR LE PORTAIL "VANNES & VOUS"

Le service d'animation sportive de la Ville de Vannes proposera lors des vacances scolaires d'hiver, du lundi 7 au vendredi 18 février, un large éventail d'activités aux jeunes de 7 à 16 ans, dans le cadre de Ticket sport-culture-nature.

Ces activités se pratiquent à la demi-journée, voire à la journée pour certaines d'entre elles. Les inscriptions des enfants à ces activités se font en ligne sur le portail Vannes & Vous, accessible à partir du site www.mairie-vannes.fr.

Un tutoriel fournit toutes les informations nécessaires pour cette inscription en ligne.

Les inscriptions des enfants aux activités débuteront le mercredi 26 janvier à 12 h et pourront s'effectuer jusqu'à la fin des vacances scolaires d'hiver, dans la limite des places disponibles.



Les personnes ne disposant pas d'accès numérique peuvent bénéficier d'un accompagnement gratuit auprès du service municipal Clic &

Vannes (Centre Victor Hugo, 22 avenue Victor Hugo. 02 97 01 65 80. Ouvert du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h).

Nous rappelons que toute inscription aux activités de Ticket sport-culture-nature nécessite l'ouverture préalable ou la mise à jour annuelle d'un dossier famille auprès de l'Accueil famille.

L'ouverture de ce dossier permet d'établir votre quotient familial (ou de le mettre à jour) et d'obtenir l'identifiant, ainsi que le mot de passe, qui vous permettront d'accéder à votre espace personnel sur le portail Vannes & Vous.

➤ Pour tout renseignement, s'adresser au service municipal de L'Accueil famille, Centre Victor Hugo, 22 avenue Victor Hugo. Tel : 02 97 01 65 10. Mail : accueil.famille@mairie-vannes.fr

ENVIRONNEMENT

NOUVEAU COMPTAGE DES OISEAUX DE JARDINS : SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JANVIER



© Getty/Imagines

Les associations Bretagne Vivante et Géoca (Groupe d'études ornithologiques des Côtes-d'Armor) nous invitent, comme chaque année, samedi 29 et dimanche 30 janvier 2022, à participer à l'opération de "comptage des oiseaux de jardin". Cette opération de sciences participatives consiste à identifier et dénombrer, pendant une heure, les oiseaux

communs (moineaux, rouges-gorges, mésanges, pinsons, fauvettes, bouvreuils, grives, merles, pies, geais...) présents dans notre jardin ou dans un lieu où ils sont facilement observables tels qu'un jardin public, un square...

Le but de ce comptage annuel est d'effectuer un suivi régulier de ces oiseaux de jardins, dont certaines espèces sont malheureusement devenues très vulnérables, voire menacées de disparition.

Pour savoir comment identifier les différentes espèces d'oiseaux de jardin et participer pleinement à cette opération, rendez-vous sur le site de Bretagne Vivante à l'adresse suivante : www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins.

Sachez que les Vannetais sont très impliqués dans cette démarche participative. Vannes était en effet, en 2021, la première ville moyenne de Bretagne pour le taux de participation à cette opération et la 3^e ville bretonne, toutes catégories confondues, derrière Rennes et Brest. ●

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES 2022

POUR POUVOIR VOTER EN 2022, PENSEZ

À VOUS INSCRIRE SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Deux rendez-vous électoraux auront lieu en 2022 : l'élection présidentielle, les 10 et 24 avril, puis les élections législatives, les 12 et 19 juin. Pour pouvoir voter à ces deux occasions, il faut impérativement être inscrit sur la liste électorale de la commune.



DATES LIMITES D'INSCRIPTION

Vendredi 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle des 10 et 24 avril.

Vendredi 6 mai 2022 pour les élections législatives des 12 et 19 juin.

QUI EST CONCERNÉ ?

Les personnes concernées par cette démarche sont, d'une part, les nouveaux Vannetais installés précédemment dans une autre commune et qui n'ont pas encore effectué leur inscription sur la liste électorale à Vannes et, d'autre part, les électeurs vannetais ayant changé de domicile à Vannes (*) et qui n'ont pas encore communiqué ce changement en mairie. Les jeunes qui seront en âge de voter pour la première fois en 2022 ne sont, en principe, pas concernés par l'obligation de s'inscrire sur la liste électorale.

S'ils ont bien accompli les formalités de recensement à l'âge de 16 ans, ils ont été inscrits d'office par l'Insee sur cette liste. Pour pouvoir voter ensuite, il faut avoir atteint sa majorité au plus tard la veille du scrutin.

OÙ FAUT-IL S'INSCRIRE ?

Au service citoyenneté de la Ville de Vannes, rez-de-chaussée bas du Centre administratif municipal, 7 rue Joseph Le Brix. Du lundi au vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et de 13 h 15 à 17 h. Rens. au 02 97 01 61 55.

QUELS DOCUMENTS FAUT-IL FOURNIR ?

Une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe).

ON PEUT AUSSI S'INSCRIRE PAR COURRIER OU PAR INTERNET

Pour une inscription par courrier, il faut remplir un formulaire disponible en téléchargement sur mairie-vannes.fr (rubriques Mes démarches/Citoyenneté/Élections) et joindre à ce formulaire dûment rempli les photocopies d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Adressez le tout à Monsieur Le Maire - BP 509 - 56 019 Vannes Cedex.

Inscription par Internet. La démarche est la même à ceci près qu'il faut choisir l'inscription "en ligne" dans la rubrique "Élections" au lieu de "Par courrier". Il vous sera demandé, pour cette inscription en ligne, de fournir vos justificatifs d'identité et de domicile sous forme numérisée. ●

(*) L'avis de réexpédition postale ne s'applique pas au courrier électoral qui est systématiquement retourné en mairie par La Poste.



SUIS-JE DÉJÀ INSCRIT-E SUR LA LISTE ÉLECTORALE ?

Pour savoir si vous êtes inscrit-e ou pas sur la liste électorale à Vannes, il suffit de consulter la rubrique « Élections » sur le site de la Ville de Vannes : www.mairie-vannes.fr (rubriques Mes démarches/Citoyenneté/Élections). Le service en ligne « Suis-je inscrit-e ? » figure en haut de cette page. Suivez ensuite la procédure indiquée. Si vous êtes déjà inscrit-e, le serveur sécurisé qui gère ce service en ligne vous le confirme et vous indique le numéro et l'adresse de votre bureau de vote. Ces informations figureront aussi sur la nouvelle carte d'électeur que vous recevrez par courrier quelques semaines avant l'élection présidentielle.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES 2022

QUELQUES INFORMATIONS À RETENIR À PROPOS DES BUREAUX DE VOTE, DE LA CARTE D'ÉLECTEUR ET DU TÉLÉPHONE SPÉCIAL ÉLECTIONS



REFONTE DES BUREAUX DE VOTE

La Ville de Vannes a procédé récemment à une refonte des bureaux de vote de la commune (voir Vannes Mag 131, p. 31). Cette mesure a

pour but d'anticiper la croissance démographique de la ville et par là même celle du nombre d'électeurs dans les cinq ans à venir. Elle a aussi pour objectif d'optimiser l'organisation des scrutins. Cette refonte se concrétise par deux mesures essentielles. Primo : l'augmentation du nombre de bureaux (qui passe de 34 à 38) avec la création de quatre nouveaux bureaux situés à l'école Calmette, au Palais des Arts et des Congrès, au lycée Jean Guéhenno et à l'école de Tohannic. Secundo : la réduction du nombre de lieux de vote, qui passent de 25 à 14 avec plusieurs centres qui vont regrouper jusqu'à 6 bureaux, comme celui du Palais des Arts et des Congrès.

phique. Le bureau et le lieu auquel chaque électrice et chaque électeur vannetais seront rattachés à compter de la prochaine élection présidentielle figureront sur la nouvelle carte électorale qui sera adressée par courrier postal fin mars début avril. Cet envoi sera précédé d'un courrier du maire relatif à la refonte des bureaux de vote.

UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE "SPÉCIAL ÉLECTIONS"

La Ville de Vannes a mis en service un numéro de téléphone spécialement dédié à toutes les demandes d'informations concernant l'organisation des prochaines élections. Ce numéro gratuit (02 97 01 62 40) vous permet notamment de savoir si vous allez changer ou pas de bureau et/ou de lieu de vote à compter de l'élection présidentielle d'avril prochain.



UNE NOUVELLE CARTE ÉLECTORALE



La refonte des bureaux de vote va impacter directement un certain nombre d'électeurs (25 à 30 %) qui vont changer de lieu de vote, tout en restant pour la grande majorité dans le même secteur géogra-

CHANGEMENT DE BUREAU OU PAS ? "SUIS-JE INSCRIT·E ?" VOUS LE DIT

Vous pouvez aussi savoir si vous allez ou non changer de bureau de vote à partir de la prochaine élection présidentielle en allant sur le site de la Ville de Vannes. La vérification de votre inscription sur la liste électorale de la commune (voir la marche à suivre en bas de la page ci-contre, p. 32) permet de connaître, en effet, le numéro et l'adresse du bureau de vote auquel vous êtes désormais rattaché. ●

SERVICES

DÉCHETS MÉNAGERS : CONSULTEZ VOS JOURS DE COLLECTE SUR LE SITE DE L'AGGLOMÉRATION

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération propose désormais sur son site (www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh), à la rubrique "collecte des déchets", un nouvel outil qui permet de savoir en quelques clics quels sont les jours de collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables selon l'endroit où l'on habite. Il suffit de taper le nom de sa commune et celui de sa rue, et le tour est joué. Le site offre aussi, comme chaque année, la possibilité de télécharger le calendrier annuel de collecte par secteur géographique, avec indication de l'incidence des jours fériés sur le fonctionnement du service. ●



© Golfe du Morbihan-Vannes agglomération

CIRCULATION

RADARS PÉDAGOGIQUES : LES RÉCENTES

MESURES DE VITESSE EFFECTUÉES EN VILLE

Voici les résultats des mesures de vitesse des véhicules enregistrées récemment dans plusieurs rues de Vannes par les radars pédagogiques de la Ville. Nous vous rappelons que ces radars ne flashent pas et ne servent donc pas à verbaliser. Les données qu'ils fournissent permettent à la municipalité de décider s'il y a lieu ou pas de prévoir des aménagements pour améliorer la sécurité routière en ville.

→ **Rue du 18 juin 1940.** Entre les allées Jean-Antoine Villemin et Mathieu Leclerc, double sens, *vitesse limitée à 50 km*. Mesures du 08/09/21 au 16/09/21 dans un sens et au 17/09/21 dans l'autre. Vitesse V 85 (*): 42 km/h dans un sens, 35 km/h dans l'autre.

→ **Rue Irène Joliot-Curie.** Entre l'église Saint-Guen et la rue des Korrigans, double sens, *zone 30*. Mesures du 08/09/21 au 16/09/21 dans un sens et au 17/09/21 dans l'autre. Vitesse V 85 (*): 27 km/h dans un sens, 34 km/h dans l'autre.

→ **Rue des Espaliers de Limoges.** Double sens, *zone 30*. Mesures du 28/09/21 au 13/10/21 dans les deux sens. Vitesse V 85 (*): 28 km/h dans un sens, 22 km/h dans l'autre.

→ **Rue Jean Jaurès.** À hauteur d'Arcal, double sens, *vitesse limitée à cet endroit à 50 km/h*. Mesures du



28/09/21 au 12/10/21 dans les deux sens. Vitesse V 85 (*): 54 km/h dans un sens, 64 km/h dans l'autre.

→ **Avenue de Tohannic** (à hauteur de l'UBS, double sens, *zone 30*). Mesures du 27/10/21 au 06/11/21. Vitesse V 85 (*): 39 km/h.

→ **Rue des 4 Frères Créach** (entre les rues Abel Le Roy et Commandant Marchand, double sens, *zone 30*). Mesures du 27/10/21 au 07/11/21 dans un sens et au 15/11/21 dans l'autre. Vitesse V 85 (*): 34 km/h dans un sens, 40 km/h dans l'autre. ●

(*): La vitesse V 85 est la vitesse maximale en dessous de laquelle roulent 85 % des usagers, en condition de circulation fluide.

PRÉVENTION GRAND FROID

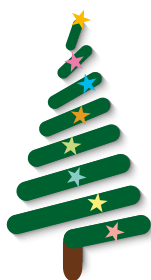
NEIGE ET VERGLAS : LA VILLE A ENCLENCHÉ SON PLAN HIVERNAL



La Ville de Vannes a enclenché un nouveau plan de viabilité hivernale, le 15 novembre dernier. Ce plan, qui restera en vigueur jusqu'au 15 mars, comme chaque année, comprend toute une série de mesures destinées, en cas de gel ou de neige, à rétablir chaque jour la circulation sur la voie publique, faciliter le stationnement, permettre l'accès aux services prioritaires (hôpital, cliniques, casernes de pompiers...) et permettre aux piétons de circuler aisément sur les trottoirs, les places et les escaliers. Nous rappelons, à l'occasion de l'activation de ce plan hivernal, qu'en application d'un arrêté municipal du 16 novembre 2011, « les riverains de la voie publique et des rues privées ouvertes à la

circulation publique sont tenus de maintenir en état de propreté les trottoirs et les caniveaux se trouvant devant leurs immeubles. » En cas de neige ou de verglas, « les propriétaires ou locataires devront participer au déneigement et seront tenus de racler, puis enlever ou/et casser la glace tout le long du trottoir bordant la propriété sur une largeur de 1,50 m à partir du mur de façade ou de la clôture. » ●

DÉCHETS VERTS

COLLECTE DE SAPINS,
APRÈS LES FÊTES

Comme chaque année, après les fêtes de Noël et du Nouvel An, la Ville de Vannes récupérera votre sapin défraîchi. Il vous suffira, pour cela, de venir le déposer dans le point de collecte le plus proche de chez-vous. Il y en aura 20 au total, répartis sur l'ensemble de la commune (voir la liste ci-contre et le plan de localisation sur www.mairie-vannes.fr). Ces points de

collecte seront accessibles à tout moment, du lundi 3 janvier au matin jusqu'au dimanche 16 janvier au soir. Vous pourrez aussi, si vous le préférez, venir déposer votre vieux sapin de Noël en déchetterie. Les sapins récupérés par la Ville sur les 20 points de collecte seront transformés (en copeaux, paillages, composts, terreaux...) sur la plateforme de recyclage de l'entreprise Ecosys, à Ploeren.

► Notez bien que le dépôt des sapins ne doit se faire en aucun cas en dehors des lieux de collecte prévus à cet effet. ●

LES 20 POINTS DE COLLECTE,
DU 3 AU 16 JANVIER 2022

- 1 Place de la Libération.
- 2 Place Lucien Laroche.
- 3 Parking Vannes Accueil (rue Francis Decker).
- 4 Parking rue du Commerce.
- 5 Parking étang de Tohannic.
- 6 Parking école de Beaupré Lalande.
- 7 Boulevard des Îles.
- 8 Parking du Pont Vert.
- 9 Parking devant le camping de Conleau.
- 10 Parking face au Centre sportif de Kercado.
- 11 Parking face aux jardins familiaux de Bernus.
- 12 Parking place de Fareham.
- 13 Parking des Ormes
(proche du giratoire de la France Libre).
- 14 Parking du stade Bécél.
- 15 Contre allée de boulevard Montsabert.
- 16 Parking du collège Saint-Exupéry
(rue des Frères Lumière, ZA de Kerniol).
- 17 Parking du centre commercial de Ménimur.
- 18 Parking devant l'église Saint-Guen.
- 19 Parking de La Bourdonnaye.
- 20 Parking de la rue du 18 juin 1940.

ALIMENTATION

LE MARCHÉ DU DIMANCHE À CONLEAU SE TIENT
DÉSORMAIS SUR LA PLACE DE FAREHAM

→ Le marché alimentaire de plein air de Conleau, ouvert depuis l'été 2017 à l'initiative du conseil de quartier de Cliscoët-Bernus, a déménagé depuis le 12 décembre. Ce marché, qui propose chaque dimanche, de 8 h à 13 h, des produits frais et locaux, bio pour partie, est désormais installé sur la place de Fareham à Cliscoët.

Nous rappelons, à l'intention notamment des Vannetais nouvellement installés sur la commune, que trois autres marchés de plein air se tiennent à Vannes une à deux fois par semaine.

→ Le marché du centre-ville, le plus important par la taille et la diversité de ses produits, a lieu le mercredi et le samedi, de 8 h à 13 h 30 sur la place des Lices, la place du Poids Public et leurs abords immédiats.

→ Le marché de Kercado, créé récemment à l'initiative du conseil citoyen de Kercado, a lieu chaque



jeudi, de 8 h à 13 h sur l'esplanade Jean Bertho du nouveau centre commercial.

→ Le marché de Ménimur se tient en plein cœur du quartier, sur le parking du centre commercial, le mardi et le vendredi, de 8 h à 13 h 30. ●

LIBÉRONS LES ÉNERGIES VANNETAISES!

Circulez, il n'y a plus rien à voir !

Compréhensible au regard des contraintes sanitaires, la fermeture des postes de police de Cercado et de Ménimur s'annonçait logiquement provisoire. En l'absence totale d'informations, nous avons donc interrogé le Maire sur l'éventualité d'une fermeture définitive de ces postes situés en quartier prioritaire au titre de la politique de la ville. Alors même qu'il disposait de l'information, David Robo a sciemment refusé de la communiquer aux élus, confirmant que l'opacité demeure la marque de fabrique de sa gouvernance. Sans notre interpellation et sans le travail des journalistes, les Vannetais-es ne sauraient rien de ces fermetures !

Cette décision a en effet été prise sans aucune concertation ni même information préalable des habitants, sans parler des conseillers municipaux ! Certes, avec des effectifs en chute libre et des horaires d'ouverture de plus en plus réduits, les habitants s'étaient malheureusement habitués à ne plus voir grand-chose mais le message est désormais clair : « circulez, il n'y a plus rien à voir ! ». Sur le plan démocratique, cette méthode est d'autant plus inacceptable que le conseil municipal a voté en février 2019 un schéma local de sécurité et de prévention de la délinquance dont l'action

n° 1 concernait la présence des forces de police dans les quartiers prioritaires. Les objectifs ne souffraient d'aucune ambiguïté : « assurer la continuité de la présence de la police nationale et municipale » et « fiabiliser les horaires d'ouverture des deux locaux de police annexes », tout comme les actions annoncées, « mise en place d'un calendrier des présences policières dans les locaux », « fiabilisation des horaires d'ouverture des locaux » ! En trahissant des engagements publics, sans même prendre la peine d'en avertir ses concitoyen-ne-s, le Maire remet en cause la valeur et la crédibilité de la parole publique.

L'argument du faible nombre de personnes reçues ne tient pas : en réduisant constamment les horaires d'ouverture et en ne garantissant pas leur fiabilité, comment s'étonner que les citoyens se détournent d'un service public qui se dérobe ? Et ne faisons pas croire que le redéploiement des 2 à 3 agents mobilisés sur ces postes de police serait une solution miracle ! La présence humaine sur le terrain est évidemment indispensable et nous ne cessons de plaider en ce sens depuis des années mais cette présence doit être régulière, prévisible et fiable, a fortiori dans des quartiers prioritaires

où les habitants font face à de vraies difficultés en matière de mobilité. Nous avons pu une nouvelle fois le vérifier à l'occasion des rencontres citoyennes que nous avons organisées début décembre devant les postes de police fermés. Ces fermetures sont d'autant plus scandaleuses que le maintien de ces postes de police pouvait reposer sur une coopération renforcée entre la police nationale (dont les effectifs sont insuffisants) et la police municipale (dont l'augmentation des effectifs est loin de répondre aux besoins alors même que la ville va investir 2 millions d'euros dans la vidéosurveillance) avec l'objectif de mutualiser les locaux pour augmenter l'amplitude horaire d'ouverture. L'annonce de ces fermetures constitue donc un échec partagé par l'État et la ville : les élu-e-s ne sont pas là pour justifier la pénurie de moyens dans le silence d'une opacité tranquille mais pour garantir la continuité des services publics et améliorer la vie de nos concitoyen-ne-s ! ●

**Simon Uzenat, Laëtitia Dumas,
Christian Le Moigne, Sandrine Berthier,
Franck Poirier. Contact : 06 17 71 88 71.
www.energies-vannetaises.bzh
discutons@energies-vannetaises.bzh**

VANNES POUR TOUS

Attractivité et logement pour tous !

Alors que la ville de Vannes figure régulièrement en tête des villes françaises dans les différents classements des villes où il fait bon vivre, alors que les Bretons sont les habitants qui se disent les plus satisfaits de vivre dans leur région (Baromètre des territoires 2021), alors que les touristes semblent particulièrement apprécier la Bretagne et notamment le Golfe du Morbihan, nous nous trouvons confrontés, et c'est un comble, aux difficultés relatives à un territoire devenu particulièrement attractif.

Cette attractivité, nous allons continuer, à Vannes, à la renforcer avec différents projets qui doivent nous permettre de vivre encore mieux dans notre ville : l'aménagement de la Rive gauche pour laquelle la réflexion est de nouveau engagée, la restauration du Château de l'Hermine pour en faire le futur musée des Beaux-arts, la requalification du mail de la Rabine qui devra

redevenir un lieu de promenade et de détente. Mais une des conséquences principales de cette attractivité est la difficulté à se loger dans notre ville. Le logement constitue aujourd'hui, véritablement, un défi, le défi que collectivement nous devons relever dans les années à venir. Nous avons déjà évoqué la question du logement pour les étudiants, mais ce ne sont pas seulement les étudiants qui connaissent des difficultés pour se loger à Vannes, ce sont aussi les familles modestes et même les classes moyennes qui subissent l'explosion des prix de l'immobilier. Au-delà de l'Organisme Foncier Solidaire proposé par l'agglomération, au-delà de l'opération de rénovation de l'habitat urbain (Opah-RU), il nous faut donc construire encore plus mais surtout mieux. Proposer des programmes qui permettent d'allier qualité, esthétique, économie et écologie. Des programmes qui permettent de proposer

une véritable mixité sociale et générationnelle à notre ville. Il faut prendre des dispositions pour lutter contre les dérives de la location de courte durée. Des possibilités d'agir existent, il faut s'en saisir. C'est en agissant avec volonté et détermination que l'on rendra notre ville accessible à tous et encore plus agréable à vivre.

Mais alors que l'année 2022 débute, alors que la pandémie ne nous laisse aucun répit, continuons d'être collectivement vigilants. C'est en utilisant des possibilités de la vaccination, c'est en respectant les gestes barrières, que nous nous retrouverons pour apprécier pleinement notre ville. ●

**Patrick Le Mestre, Marie-Noëlle Kergosien,
Guillaume Auffret, Odile Monnet.
Permanence sur rendez-vous : Résidence
Sainte-Anne - 24 rue Pierre Ache - 56000
Vannes. Mail : vannespourtous@gmail.com**

VANNES PROJET CITOYEN 2020

Des débats, pour de vrai

Comment loger les salariés sans les contraindre à des déplacements longs et coûteux ? Quel plan de circulation qui garantisse sécurité, confort et décarbonation ? Comment intégrer le risque climatique (submersion, canicules, inondations, etc.) dans les projets urbains ? Ces questions cru-

ciales ne trouveront pas leur réponse dans la seule expertise des sachants. Elles nécessitent que les citoyens, premiers concernés proposent, s'expriment, et autrement qu'à travers la réponse à des questionnaires tout faits accessibles via internet. La ville doit ouvrir de vrais lieux

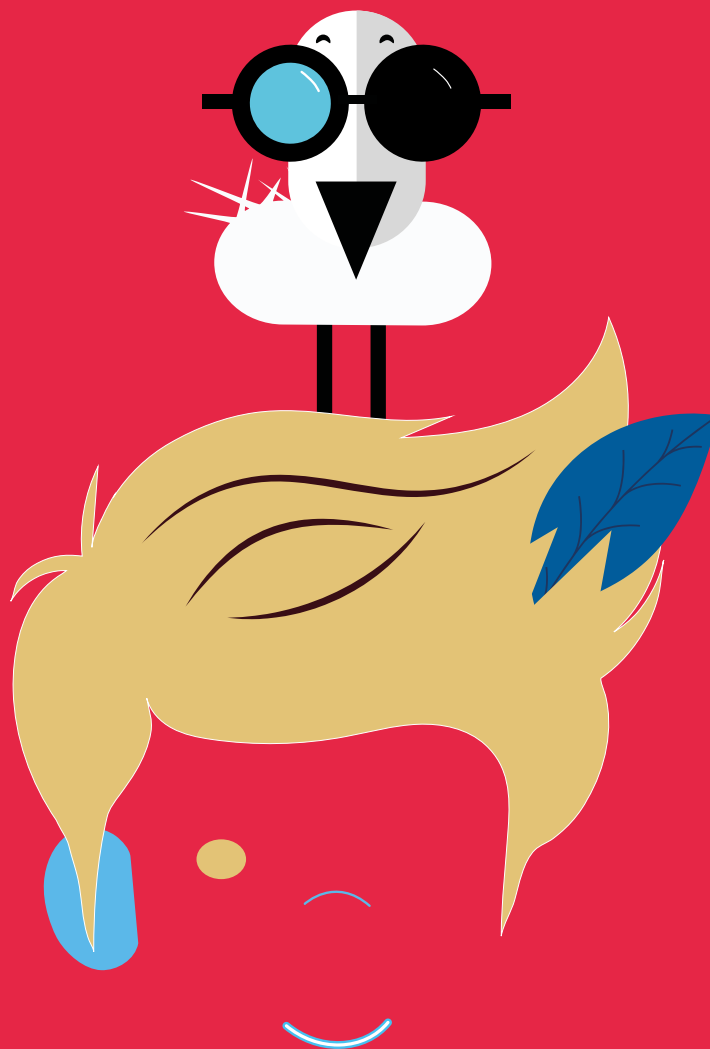
de débat pour permettre à la démocratie locale d'exister... en vrai. ●

**François Riou. Groupe Vannes Projet
Citoyen (VPC). Contact : 06 43 03 75 07
Francois.riou@mairie-vannes.fr**

sortir.

SCÈNES
THÉÂTRE ABADON—VANNES
DU GOLFE

Le 16 janvier prochain, le Palais des Arts et des Congrès de Vannes accueillera une nouvelle édition du Beau dimanche en famille. Un temps fort de la saison 2021-2022 des Scènes du Golfe au cours duquel petits et grands, jeunes et moins jeunes vont pouvoir s'éclater tous ensemble en profitant, à partir de 11 h, d'une série de spectacles jeunes publics.



Moment heureux



2e
Beau
Dimanche
en
famille



sortir.

1 - Monte et Souris
(Cie Racines Carrées).
Photo :
© Hommardpayette

2 - Le carnaval
des animaux
(Albin de la Simone/
Valérie Mrejen)
Photo :
© Simon Gosselin



SCÈNES DU GOLFE / PALAIS DES ARTS / 16 JANVIER

Le beau dimanche en famille

En raison de la persistance de la crise sanitaire, le Beau dimanche en famille, l'un des temps forts de la saison des Scènes du Golfe, fera l'impasse cette année sur ses animations tous publics, mais conservera néanmoins l'intégralité de ses spectacles. Voici le programme qui sera proposé **dimanche 16 janvier** à l'occasion de cette journée festive où tous les âges, des petits bouts de chou aux papys-mamies, sont invités à venir savourer les plaisirs du spectacle vivant et du cinéma.

Le Vilain P'tit Canard

Par Scopitone et Cie. Théâtre d'objets (dès 5 ans).
Au "Vilain P'tit Canard", salon de beauté mixte, notre duo de professionnels semble de mèche pour vous brosser dans le sens du poil. Ici, fourches récalcitrantes, boucles indomptables, épis fugaces et racines disgracieuses n'ont qu'à bien se tenir !!!
Spectacles (25 min) à 11 h, 15 h 30 et 17 h 30.
Tarifs : 5 € et 10 €.

Le Petit Poucet

Par Scopitone et Cie. Théâtre d'objets (dès 5 ans).
Entre protège-cahiers écornés, buvards imbibés et « colle Cléopâtre », voici un conte pour les premiers de la classe, mais aussi ceux assis près du radiateur !
Spectacles (20 min) à 11 h, 15 h 30 et 17 h 30.
Tarifs : 5 € et 10 €.

Pingu

Réal. : Nick Herbert. Ciné d'animation (dès 3 ans).
Au fil de 8 courts métrages, retrouvez Pingu, le plus

célèbre des manchots ! Curieux, créatif, espiègle et intrépide, Pingu vit de nombreuses aventures, entouré de sa famille...

Séances (40 min) à 11 h, 14 h, 15 h 30 et 17 h.

Gratuit.

Monte et Souris

Par la Cie Racines Carrées. Danse hip-hop (dès 3 ans).
Entre alphabet de la danse urbaine et calcul burlesque, Monte et Souris traverse avec humour et poésie les étapes d'une journée d'écoliers... pas comme les autres.

Spectacles (30 min) à 11 h 45 et 16 h 15.

Tarifs : 5 € et 10 €.

Le Carnaval des animaux

De Camille Saint-Saëns. Par Albin de la Simone et Valérie Mrejen. Spectacle musical (dès 6 ans).

Kangourous, éléphants, poules, dinosaures et autres trésors... L'œuvre de Saint-Saëns était déjà foisonnante et ludique. Avec Albin de la Simone, elle devient carrément une enquête palpitante sur une évasion massive d'animaux... menée à la baguette par des musiciens à la fois médiums et détectives !

Spectacles (50 min) à 14 h 30 et 17 h.

Tarifs : 5 € et 10 €.



Réservations (fortement conseillée) :

www.scenesdugolfe.com / 02 97 01 62 04.

Programme complet sur www.scenesdugolfe.com

EXPOSITIONS

CET HIVER MUSÉE DES BEAUX-ARTS - LA COHUE

© Christine Barbedet



SUR LES PAS DE GENEVIÈVE DE WOULT AVEC CHRISTINE BARBEDET

Jusqu'au 8 mars
L'exposition met en résonance les portraits d'une pastelliste vannetaise avec les créations de l'artiste rennaise Christine Barbedet. Cette investigation de longue haleine lui a permis de raconter des histoires sensibles et personnelles.

Voir page 40.
Programme des conférences, visites guidées et rencontres avec l'artiste sur www.mairie-vannes.fr

PLACE SAINT-PIERRE

© Franco Fontana



> 1^{er} MARS 2022 HORIZON(S) DE FRANCO FONTANA

Exposition de l'artiste italien, grand maître de la photographie couleur. Gratuit.

Tous les jours 10 h/13 h et 14 h/18 h. **Voir page 40.**
Rens. : www.mairie-vannes.fr
KIOSQUE - RIVE DROITE DU PORT



22 & 23 JANVIER INAUGURATION DE LA CHAPELLE SAINT-YVES

Exposition, mapping animations diverses... programme complet sur www.mairie-vannes.fr Gratuit.

PLACE MAURICE MARCHAIS



EN COURS MAIL DE LA RABINE

Exposition sur l'histoire du mail de La Rabine et des travaux de réaménagement de cet espace central de Vannes. Vidéos et interviews complémentaires de l'exposition à découvrir sur www.mairie-vannes.fr Gratuit.

RIVE DROITE DU PORT

SPECTACLES CONCERTS

11 JANVIER

LE FILS David Gauchard & Marine Bachelot Nguyen

À 20 h. Pièce de théâtre. Scènes du Golfe, À partir de 16 ans. Tarifs de 5 € à 24 €. Durée : 1 h 10. PALAIS DES ARTS ET DES CONGRÈS

16 JANVIER

LE CARNAVAL DES ANIMAUX

À 14 h 30 et 17 h
Concert des Scènes du Golfe pour les enfants à partir de 6 ans (Le beau dimanche). Tarifs de 5 € et 10 €. Durée : 50 min. PALAIS DES ARTS ET DES CONGRÈS

DU 8 JANVIER AU 6 FÉVRIER

LES HIVERNALES DU JAZZ



Concerts de jazz sur l'ensemble du territoire de l'agglomération : Camille Duboisset Trio, Loïc Lantoin & The Very Big Experimental Toubifri Orchestra, Ana Carla Maza, African Variations...

Les Hivernales du Jazz, du 8 janvier au 6 février 2022. Programme complet sur www.leshivernalesdujazz.com



© Pascal Elliott

20 & 21 JANVIER

LA FEMME QUI DANSE

À 20 h. Chorégraphie de Marie-Claude Pietragalla. Scènes du Golfe. Tarifs de 25 € à 37 €. Durée : 1 h 15. PALAIS DES ARTS ET DES CONGRÈS

27 & 28 JANVIER

SKAPIN, DE MOLIÈRE

À 20 h. Pièce de théâtre de la Cie Brozzoni. Scènes du Golfe. Tarifs de 5 € à 18 €. Durée : 1 h 45. PALAIS DES ARTS ET DES CONGRÈS



© Franckon Bilbille

30 JANVIER

CLARA HASKIL, PRÉLUDE ET FUGUE

À 17 h. Pièce de théâtre. Scènes du Golfe. Avec Laetitia Casta. Tarifs de 5 € à 31 €. PALAIS DES ARTS ET DES CONGRÈS

2 & 3 FÉVRIER

L'OISEAU DE FEU ET LE SACRE DU PRINTEMPS

À 20 h. Chorégraphie du Malandain Ballet Biarritz. Scènes du Golfe. Tarifs de 25 € à 37 €. Durée : 1 h 25. PALAIS DES ARTS ET DES CONGRÈS



© Avelle de Russé

26 FÉVRIER

LA TENDRESSE

À 20 h. Pièce de théâtre. De Julie Berès. Scènes du Golfe. Tarifs de 5 € à 18 €. PALAIS DES ARTS ET DES CONGRÈS

sortir.



JUSQU'AU 1^{er} MARS

Franco Fontana Horizon(s)

Né à Modène, près de Bologne, en 1933, Franco Fontana est considéré dans le monde de l'art comme l'un des grands spécialistes de la photographie couleur. Depuis ses débuts dans les années 1960, son regard est sans cesse attiré par les lignes géométriques et les compositions graphiques que la nature et les environnements urbains offrent aux yeux de ceux qui sont capables, comme lui, de les discerner. Sa démarche s'apparente à celle d'un peintre non figuratif. Il ne cherche pas à montrer ou magnifier la réalité, mais à en extraire des compositions géométriques et esthétiques qui, tout en étant bien réelles, donnent l'impression de basculer dans un monde imaginaire gorgé de couleurs éclatantes. Franco Fontana résume parfaitement cette approche artistique quand il dit que « la créativité ne signifie pas photographier ce qui est, mais plutôt ce que nous imaginons qui soit. » Collaborateur, dans les années 1980, des magazines Vogue USA et Vogue France et illustrateur de nombreuses campagnes de pub pour l'industrie automobile (Volkswagen, Volvo, Ferrari...) et les grandes marques de luxe (Versace, Hermès...), Fontana a participé à plus de 400 expositions individuelles et collectives dans le monde entier. Ses œuvres sont présentes dans 50 collections publiques internationales dont le MoMa (New York), le Musée d'Art Moderne de Paris et le Victoria and Albert Museum de Londres. En France, Franco Fontana est représenté par la galerie Baudoin Lebon. ●



Jusqu'au 1^{er} mars, au Kiosque, esplanade Simone Veil. Ouvert tous les jours de 10 h à 13 h et de 14 à 18 h. Entrée gratuite. Passe sanitaire obligatoire.

© Franco Fontana, Los Angeles, 1991 - Courtesy Baudoin Lebon



JUSQU'AU 8 MARS

Sur les pas de Geneviève de Wouilt - Avec Christine Barbedet

L'auteure et photographe rennaise Christine Barbedet s'est livrée à une véritable enquête afin de révéler et de sortir de l'oubli la pastelliste vannetaise Geneviève de Wouilt. Elle restitue sensiblement ses rencontres avec les modèles ou leurs descendants, ses échanges avec les collectionneurs et retrouve ainsi nombre de portraits exécutés entre 1901 et 1960. Christine Barbedet met en lumière, par ses propres créations artistiques, la production peu commune de cette artiste. *Vieille laveuse de Vannes* et *Jeune paysan breton*, deux œuvres de Geneviève de Wouilt acquises par le musée en 1928 et 1930, ont déterminé la présentation de cet ensemble. Le dialogue qui s'instaure entre les deux protagonistes de l'évènement n'aurait pu voir le jour sans l'engouement et la coopération des nombreux prêteurs. Entre souvenirs enfouis et recherches détectives, cette exposition révèle la personnalité surprenante d'une artiste réputée en son temps. ●



Jusqu'au 8 mars, au Musée des beaux-arts, La Cohue, 15, pl. Saint-Pierre. Ouvert du mardi au dimanche (sauf fériés), de 13 h 30 à 18 h. 5 €, 3 € (réduit). 02 97 01 63 00.

© Dir. de la com. - Ville de Vannes - © D'après les œuvres de Geneviève de Wouilt et de Christine Barbedet

LOISIRS ANIMATIONS



1^{er} DIMANCHE DE CHAQUE MOIS

ATELIER QI GONG

À 10 h 30.
Durée : 1h 30 - Tarif : 10 €. Rens. et réservations : 02 97 01 63 00.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS, LA COHUE - 15 PL. SAINT-PIERRE

29 JANVIER LES BABILLAGES

À 10 h 30. Ateliers bébé-lecteurs ouverts aux enfants de 0 à 3 ans, accompagnés d'un adulte. Sur inscription. Gratuit. Prog. : www.mairie-vannes.fr
MÉDIATHÈQUE DU PALAIS DES ARTS ET DE MÉNIMUR

16, 23 & 30 JANV. 27 FÉV.

VÉLO-ÉCOLE POUR ADULTES

De 10 h à 12 h. Forfait de 20 €/pers. (adhésion et assurance incluses) pour 10 séances ou plus si nécessaire. Rens. : velomotive@orange.fr ou 07 49 66 21 29.
PLACE DE CUXHAVEN À KERCADO

22 JANVIER 2022

NUIT DE LA LECTURE



Ateliers, spectacles, rencontres littéraires, jeux pour toute la famille. Gratuit. Programme sur www.mairie-vannes.fr

● Nuit de la lecture, 22 janv. Médiathèque Palais des arts. ●

4 FÉVRIER 2022 BOUQUINADE BD



À 18 h. À l'occasion du festival de bande dessinée d'Angoulême 2022, partagez vos coups de cœur et découvrez ceux des bibliothécaires.

● Bouquinade bd, 4 Février 2022. Médiathèque de Beaupré-Tohannic. ●



16 JANVIER LE BEAU DIMANCHE EN FAMILLE

À partir de 11 h. Malgré une version quelque peu allégée en raison de la

situation sanitaire, l'édition 2022 du Beau dimanche en famille sera, comme toujours, l'occasion de faire le plein de spectacles en famille.

À l'abri, ensemble, au cœur de l'hiver... Passez des moments heureux ! Réservation conseillée : www.scenesdugolfe.com 02 97 01 62 04.

Voir page 38.



29 JANVIER NUIT DES CONSERVATOIRES

De 18 h à minuit. Élèves et professeurs du Conservatoire de Vannes vous invitent à partager un moment ludique et festif autour de leurs pratiques artistiques dans les domaines de la musique, du théâtre et des arts plastiques. Laissez-vous surprendre, entre autres réjouissances, par un jeu de piste artistique, un bal dans la cour ou encore un karaoké géant... Gratuit. Programme complet sur www.mairie-vannes.fr
CONSERVATOIRE PL. THÉODORE DECKER



29 & 30 JANVIER COMPTEZ LES OISEAUX DES JARDINS

Choisissez votre lieu d'observation (jardin, terrasse, parc...) puis observez et identifiez les oiseaux durant 1h. Dépôt des résultats de votre observation sur www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins



08/02 > 18/02 FAMILY PARK

De 10 h à 19 h. Structures gonflables, activités familiales, ateliers, jeux divers... Billeterie : <https://my.weeevent.com/family-park-2022>
PARC CHORUS

13 FÉVRIER JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES

De 9 h 30 à 12 h 30. Accueil en continu à la Pointe des Émigrés pour partir à la découverte des oiseaux présents sur site. Org. : Asso. Bretagne vivante Gratuit.
POINTE DES ÉMIGRÉS



SALON

5 FÉVRIER FORUM APPRENDRE UNE LANGUE À L'ÉTRANGER

De 14 h à 18 h. Toutes les infos, tous les bons plans pour partir étudier ou travailler à l'étranger durant vos études. Ateliers, conférences... Organisé par le BIJ. Gratuit.

- Forum apprendre une langue à l'étranger Palais des arts et des congrès. ●



PATRIMOINE



Retrouvez la programmation des animations du patrimoine sur www.mairie-vannes.fr

CONTEXTE SANITAIRE

Dans le contexte actuel, nous ne pouvons vous garantir avec certitude la tenue des événements annoncés dans nos colonnes ainsi que les conditions d'accès aux manifestations (jauges du public, passe sanitaire, etc.). Nous vous invitons donc à vérifier au cas par cas, en consultant le site de la Ville de Vannes (www.mairie-vannes.fr) et ses réseaux sociaux, ainsi que les sites des organisateurs cités dans les annonces.

CONFÉRENCES



▲
19 JANVIER
CAFÉ NATURE
Conférence sur le thème des canards hivernants du Golfe du Morbihan. À 20 h 30. Animée par Jérôme Cabelguen, chargé de mission Natura 2000 à l'OFB.
Org. : Ass. Bretagne vivante BAR BRASSERIE « AU TABLEAU » CENTRE COMMERCIAL DE TOHANNIC 7, RUE JEAN PERRIN

▲
27 JANVIER
L'INVITÉ DU JEUDI
Thème : quelques figures de la Seconde Guerre mondiale à Grand-Champ et ses environs. À 18 h. Animée par Jean Le Ray.
Org. : Asso. pour la diffusion et l'animation du patrimoine historique du Morbihan. MAISON DES ASSOCIATIONS RUE GUILLAUME LE BARTZ

▲
23 FÉVRIER
L'INVITÉ DU MERCREDI
Thème : les grands voiliers cap-horniers dans la tourmente de la guerre 14-18 ; le dernier voyage de l'Émilie Galline et de son capitaine ; la fin des grands voiliers. À 18 h. Animée par Jean-Pierre Élie (2^e partie).
Org. : Asso. pour la diffusion et l'animation du patrimoine historique du Morbihan. MAISON DES ASSOCIATIONS RUE GUILLAUME LE BARTZ

CITOYENNETÉ

MOIS DE MARS ELLES FÉMININ PLURIEL



Les femmes et l'égalité femmes/hommes durant le mois de mars, à travers des conférences, des concerts, des ateliers, des lectures... sur le thème du talent personnel à exploiter, à révéler. Programme complet sur www.mairie-vannes.fr. ●

SPORTS



▲
12 > 19 FÉVRIER
30^e ANNIVERSAIRE OPEN BNP PARIBAS DE TENNIS
Rens. : www.club.fft.fr/vannesmenimurtc

▲
FOOTBALL
Calendrier des matchs sur www.vannesoc.com STADE DE LA RABINE

▲
15 JANVIER
Vannes OC – C'Chartres Football

▲
22 JANVIER
Vannes OC – SM Caen 2

12 FÉVRIER

Vannes OC – SO Romorantin



▲
RUGBY
Calendrier des matchs sur www.rugbyclubvannes.bzh STADE DE LA RABINE

▲
28 JANVIER
RC Vannes – Stade Montois Rugby

▲
18 FÉVRIER
RC Vannes – US Montalbanaise

Toute l'actualité sportive sur www.mairie-vannes.fr

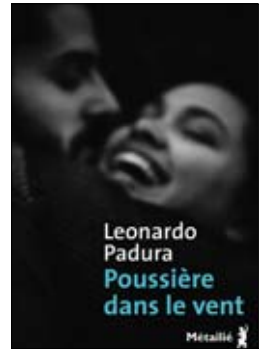
LES ENFANTS SONT ROIS**Delphine de Vigan**

Éd. Gallimard,
coll. Blanche. 2021.
Roman.
14x20,5 cm.
352 pages. 20 €.

« Big Brother avait été accueilli les bras ouverts [...] Les frontières de l'intime s'étaient déplacées. Les réseaux censuraient les images de seins ou de fesses mais en échange d'un clic, d'un cœur, d'un pouce levé, on montrait [...] sa famille, on racontait sa vie. »
Mélanie, influenceuse bercée par les années Loft, rêve de strass et de paillettes.

Elle n'hésite pas à utiliser ses enfants Sammy et Kimmy, pour être vue, admirée et aimée de ses abonnés, "partageant" 24h/24, 7j/7 les moindres instants de leur quotidien jusqu'au jour où sa fille disparaît...

Delphine de Vigan offre un roman aussi glaçant que fascinant qui aborde les dérives de la télé-réalité. ●

POUSSIÈRE DANS LE VENT**Leonardo Padura**

Éd. Métailié - 2021.
Roman.
15,5 X 24,1 cm.
640 pages. 24,20 €.

Elle vient de New York, lui de Cuba, ils sont jeunes et amoureux. À partir d'une photo de groupe prise vingt ans auparavant, ils vont remonter le temps et dé mêler une l'histoire qui les lie de manière inattendue.

C'est avant tout l'histoire d'une amitié mise à mal par les transformations du monde suite à la chute du bloc soviétique et ses conséquences sur la vie à Cuba dans les années 1990.

Ils sont une bande d'amis et se sont auto-baptisés le clan. Chacun avec sa sensibilité et son histoire personnelle va traverser à sa manière cette « Période spéciale » de crise et de pénurie. Certains choisiront l'exil, d'autres resteront mais chacun supportera le poids de sa décision : rester vivre dans un pays qui manque de tout et s'attaque aux libertés ou tenter de trouver sa place ailleurs sans sombrer dans la nostalgie et le mal du pays.

Tous les personnages, quel que soit leur choix sont subtils et attachants, leur histoire les éloigne mais leur amitié et leur loyauté les réunit. Leonardo Padura nous conte avec brio un épisode de l'histoire de Cuba et réussit un roman universel sur des thèmes tels que l'exil et la fidélité en amitié tout en maintenant le suspense jusqu'à la fin du roman. ●



Éd. Futuropolis. 2021.
Bande dessinée
de reportage.
27x20 cm.
216 pages. 25 €.

LE DROIT DU SOL - JOURNAL D'UN VERTIGE**Étienne Davodeau**

En juin 2019, Étienne Davodeau entreprend, à pied et sac au dos, un long périple de 800 km, entre la grotte préhistorique de Pech Merle dans le Lot et le site d'un projet d'enfouissement de déchets radioactifs à Bure, dans la Meuse. Des peintures rupestres, trésors de l'humanité encore protégés, aux déchets nucléaires que l'on envisage d'enfouir dans les entrailles de la terre, deux mondes séparent les deux extrémités de ce voyage au cours duquel Étienne Davodeau, sapiens parmi les

sapiens, interroge notre rapport au sol. Marcheur-observateur, il lance l'alerte d'un vertige collectif imminent et invite à un voyage dans le temps et dans l'espace. Accompagné pour ce voyage sur la "peau du monde", physiquement ou seulement sur le papier, par des scientifiques, des sémiologues ou simplement par des amis, le dessinateur à la fibre écologiste se fait pédagogue comme il l'a fait déjà par le passé avec *Les Ignorants* (2011). À la marge du témoignage et du journalisme, *Le Droit du sol* marque son grand retour à la bande dessinée de reportage. Un magnifique plaidoyer pour la beauté de la nature et son devenir ! ●

retracer.

© Fonds Archives municipales de Vannes



Ci-dessus : la Halle aux grains et le Palais de justice, au début du siècle dernier.

LA HALLE AUX GRAINS

Place de la République

Il y a eu jusqu'en 1955 une halle aux grains à Vannes. Elle était située place de la République, à l'emplacement de l'actuelle Poste principale de la ville. Destinée principalement au commerce des céréales, elle accueillait aussi le samedi un marché au beurre et servit également de salle polyvalente pour les bals publics, les banquets, les kermesses et autres réunions électorales.

Pendant de longues années, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, le négoce des céréales s'est fait en plein air, sur les quais du port de Vannes. L'endroit était du reste baptisé place du Marché au Froment. Mais comme l'humidité et les céréales ne font pas bon ménage, la Ville envisagea, dès le début des années 1820, la construction d'une halle couverte pour offrir un abri aux marchands de grains, à leurs clients et plus encore aux marchandises.

Plusieurs projets se succèdent alors pour répondre aux souhaits des municipalités de l'époque. L'entrée de la Rabine fait partie des lieux envisagés pour l'implantation de cette future halle aux grains, mais les élus locaux renoncent rapidement à cette hypothèse, entre autres raisons parce que les Vannetais « refusent qu'on dénature l'entrée de leur chère promenade de la Rabine par l'adjonction d'un bâtiment public, aussi utile soit-il ! » (*). La construction d'une halle aux grains, si impor-



© Archives Municipales de Vannes - Fonds Rougerie-Decker - Photo Froger

La Halle aux grains, construite entre 1863 et 1868 sur l'emprise de l'actuelle place de la République, a été démolie en 1955 pour permettre la construction du futur hôtel des Postes qui fut inauguré en décembre 1958. Cette ancienne halle marchande fut aussi un des hauts lieux de rassemblements du centre-ville de Vannes. Page de gauche : la halle au début du siècle dernier. Ci-dessus : Charles de Gaulle (de dos) venu soutenir, le 9 juin 1951, dans cette halle pleine à craquer, les candidats morbihannais de son parti (RPF) aux élections législatives.

tante pour le centre agricole qu'était Vannes à l'époque, va mettre finalement une quarantaine d'années à se concrétiser. Le projet retenu, en lieu et place des jardins Le Joubiou (actuelle place de la République) est approuvé en octobre 1861 par le conseil municipal. La construction du bâtiment débute en 1863. Elle va

Bals populaires et Cirque Barnum

durer cinq ans ! La faute à un coup de vent qui abat la charpente en 1865 et aux procès qui s'ensuivront entre les entrepreneurs et la municipalité. Mise en service en août 1868, la halle aux grains, conçue par l'architecte de la Ville Marius Charier, s'inspire des halles de Poitiers. L'ensemble architectural combine pierres de taille, charpente métallique, verrières, dalle de granit et briques de

Bordeaux. La construction de ces halles à partir de 1863 s'inscrit dans un plan plus vaste de requalification de la ville. Les voies qui mènent au port sont tortueuses. Il est décidé de redresser tout cela en créant la future rue Thiers. Elle fait 12 mètres de large et sa déclivité ne doit pas dépasser 2,8 % entre la place Napoléon (actuelle place Maurice Marchais) et le port. En continuité de la halle aux grains, la rue Autissier est créée afin de relier la place à la future rue Richemont. Pendant ce temps, les marchands de grains font leurs affaires désormais au sec sous la nouvelle halle. Le conseil municipal accepte provisoirement que des marchands de fruits, de légumes et de beurre cohabitent avec eux. Des deux côtés de la place, des minotiers concurrents s'installent. À peine marchands et clients prennent-ils leurs habitudes dans ce nouveau lieu de chalandise que la halle change de vocation. En 1870, elle est transformée en ca-

serne à l'usage de la garde mobile, parce que la France est entrée en guerre contre l'Allemagne. Ce sera bref, cependant.

Dans son livre, « Vannes à la Belle Époque... », l'ancien maire Francis Decker évoque ses souvenirs d'enfance. La halle aux grains y tient une place clé. Avec lui, on découvre qu'elle était aussi un lieu festif où se déroulaient des bals populaires chaque week-end. Et que le cirque Barnum avec ses incroyables attractions humaines s'y est produit en 1902. C'est également dans ce bâtiment devenu le cœur de la ville que se déroulent des réunions électorales. Les années 50 sonneront le glas d'une halle aux grains jugée vieillissante. Détruite en 1955, elle est remplacée trois ans plus tard par le nouvel hôtel des Postes. ●

(*) Yves Le Bœuf, « La halle aux grains de Vannes », dans « Échos du Vannes disparu ». Atelier de recherches de la Société polymathique du Morbihan. Brochure n° 17 - avril 2004.

cuisiner.

Hoya

23, place du Général de Gaulle

02 97 53 52 48

RECETTE

FILET MIGNON DE VEAU

PESTO PISTACHES, CHOU-FLEURS
CARAMÉLISÉS, GEL AU XÉRÈS

Pour 4 personnes.

FILET MIGNON DE VEAU
environ 600 g

PESTO PISTACHE :
200 g de fond blanc,
100 g de pistaches,
1 botte d'aneth,
80 g de parmesan,
20 cl d'huile d'olive.

CHOU-FLEUR :
1 chou-fleur,
30 g de pistaches,
½ botte de marjolaine,
10 cl d'huile d'olive.

GEL DE XÉRÈS :
100 g de vinaigre de xérès
1 g de agar-agar
10 g de sucre.

POUR LE FILET MIGNON DE VEAU :

Parer le filet mignon, le portionner en six, assaisonner et marquer en cuisson à la poêle. Finir la cuisson au four (8 minutes à 180°).

POUR LE PESTO :

Blanchir l'aneth, mixer le tout, pistache, fond blanc, parmesan et monter à l'huile d'olive. Rectifier l'assaisonnement si besoin. Réserver au frais. Pour dresser, réchauffer en casserole.

POUR LE CHOU-FLEUR :

Préparer des sommités, effeuiller et hacher la marjolaine. Faire sauter les choux-fleurs à l'huile d'olive, assaisonner, ajouter à la fin la pistache et la marjolaine.

GEL AU XÉRÈS :

Faire bouillir le tout deux minutes tout en remuant, refroidir, mixer et laquer au pinceau sur le veau.

POUR LE DRESSAGE :

Déposer en rond une cuillerée à soupe de pesto au fond de l'assiette. Garnir les choux-fleurs de pesto et y déposer la pièce de veau. Terminer avec des points de gel au xérès.



NICOLAS HAMEURY

HOYA

Nicolas Hameury a ouvert son restaurant Hoya début août en lieu et place d'un autre restaurant, Anna et Paul. Le Néo Vannetais a une très belle carte de visite puisqu'il fut sous chef du triplement étoilé Christian Le Squer au Georges V à Paris. S'y ajoute un parcours international. Après l'Argentine et la Polynésie, le restaurateur revient d'un séjour professionnel au Japon. Sa cuisine, qu'il décrit très humblement de « gastronomique, mais sans chichi », est naturellement empreinte de ces voyages aux quatre coins du monde. Hoya propose une carte courte qui présente au choix quatre entrées, trois poissons, deux viandes, fromages et dessert. Le restaurant, tout de bois revêtu, propose 26 couverts dans une ambiance chaleureuse.



Concepteur : Baudouin Lebon pour la Ville de Vannes - © Photo : Franco Fontana - (1964-1965) - courtesy Baudouin Lebon

Horizon(s) Franco Fontana

10 décembre 2021
→ 1^{er} mars 2022

Entrée gratuite
Le Kiosque - Esplanade Simone Veil - Rive droite du port
Ouvert tous les jours : 10h-13h / 14h-18h
Ville de Vannes - Pôle animation - Direction de l'événementiel
02 97 01 62 30 - evenementiel@mairie-vannes.fr

baudouin lebon





POUR VOTER EN 2022

*Inscrivez-vous
sur les listes
électorales
dès maintenant !*

*Plus d'infos sur
www.mairie-vannes.fr*

